

NUMÉRO SPÉCIAL

Sommet
UE - UA



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

NUMÉRO SPÉCIAL - AVRIL 2014

EDITORIAL

L'Afrique et l'Europe à la croisée des chemins

Toutes les informations qui remontent vers nous le confirment : le sommet Afrique-Europe qui se tiendra les 2 et 3 avril à Bruxelles sera décisif. Ou bien, en effet, il prendra la tournure d'une grand-messe avec effets de manche et discours vides, ou bien il lancera un dialogue franc et direct entre les plus hauts responsables des quelque soixante-dix États présents dans la capitale de l'Union européenne. Dans l'un et l'autre cas, il aura un impact aussi fort qu'irréversible sur la relation très ancienne et parfois très houleuse qui existe entre les deux continents.

Gardons-nous d'anticiper sur ce qu'il adviendra pendant ces deux journées dans la capitale de l'Union européenne, mais rappelons les trois grandes vérités que nous ont enseignées les derniers siècles, même si celles-ci ne sont pas agréables à entendre.

1. L'Europe a beaucoup à se faire pardonner par les Africains. Ayant bâti sa fortune présente sur l'exploitation sans frein, et le plus souvent d'une extrême violence, des ressources naturelles de leur continent, elle s'est empressée d'oublier ses devoirs dès que l'Afrique a commencé d'échapper à son emprise en acquérant son indépendance. Alors qu'elle aurait pu participer de façon très concrète à l'émergence du continent, elle s'est comportée à son égard comme un usurier qui exige le paiement de sa dette sans tenir aucun compte de l'immense bénéfice qu'il en a tiré. Même si, diplomatie oblige, cette vérité ne lui est pas rappelée de façon brutale lors du sommet de Bruxelles, l'Europe serait sage de l'avoir en mémoire.

2. L'Afrique, quant à elle, ne s'est guère distinguée jusqu'à présent par son dynamisme et sa cohérence face aux puissances européennes. Alors qu'elle aurait pu leur tenir un discours collectif et s'imposer ainsi comme un groupe de partenaires dignes de respect, elle n'a cessé de se présenter en ordre dispersé lors des grandes négociations qu'elle engageait avec l'Union européenne. Ce faisant, elle a encouragé, sans en avoir vraiment conscience, l'inclination naturelle des Européens à se positionner comme les tuteurs du tiers-monde et à conserver, sinon à renforcer, la posture coloniale qui leur avait tant profité dans les siècles précédents. Pour dire les choses sans détour, elle n'a pas su exploiter les atouts qui sont les siens.

3. Les crises qui frappent aujourd'hui les deux continents – crise économique et financière au nord, crise sécuritaire, ethnique et religieuse au sud – conduisent enfin leurs dirigeants à regarder la vérité en face. Les Africains découvrent que l'extrême rapidité de leur croissance, se conjuguant à une vitalité humaine sans précédent, fait de leur continent une sorte d'eldorado moderne qui attire en masse les talents et les capitaux du monde entier. Les Européens, de leur côté, s'aperçoivent que l'apathie née du confort dans lequel ils se complaisent depuis des décennies risque de leur faire manquer une occasion historique de rebondir. Ces deux mouvements peuvent, en se conjuguant, amener les uns comme les autres à coopérer enfin sérieusement.

Vu de notre côté, c'est-à-dire depuis le camp des observateurs, tout semble prêt pour que le sommet de Bruxelles traduise en actes concrets les nobles idées émises à Lisbonne il y a sept ans, mais qui sont restées pratiquement lettre morte. Et c'est pourquoi, à la veille d'une rencontre qui pourrait bien s'avérer l'un des événements majeurs de la présente décennie, nous avons choisi de publier un numéro spécial des *Dépêches de Brazzaville* consacré au devenir des relations entre l'Afrique et l'Europe.

À travers les analyses, les entretiens, les réflexions qui jalonnent ces seize pages se dessine une architecture des relations entre les deux continents très différente de celle qui a existé jusqu'à présent. Une architecture fondée non plus sur la sujétion d'antan, mais sur des partenariats équilibrés, utiles pour les deux parties et adaptés au monde très ouvert dans lequel nous vivons demain.

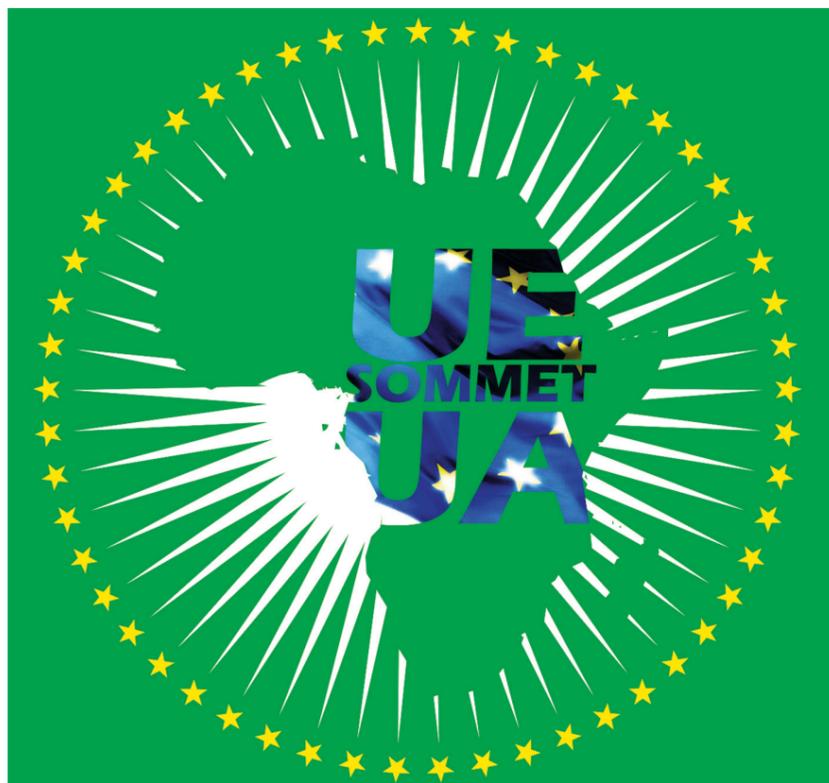
L'ambition que nous poursuivons à travers ce numéro est simplement de contribuer à l'instauration d'un dialogue d'égal à égal qui pourrait faire de la relation existant entre l'Afrique et l'Europe un modèle pour le reste de la planète.

Jean-Paul Pigasse

SOMMET UNION EUROPÉENNE-UNION AFRICAINE

Relancer une vraie coopération entre les deux continents

Soixante-dix chefs d'État et de gouvernement vont tenter à Bruxelles de poser les actes de la relance d'une coopération solide et durable entre les deux continents dans l'objectif de former une alliance puissante sur la scène internationale. Une nouvelle étape dans la longue histoire de la coopération entre les deux blocs qui doit s'appuyer sur des relations de confiance et de respect pour devenir un réel outil de promotion d'intérêts communs.



AFRIQUE-EUROPE

Denis Sassou N'Gouesso

Pour un partenariat adapté aux réalités du siècle

Pour le président du Congo, le partenariat entre les deux continents doit s'appuyer sur des valeurs et objectifs communs basés sur le principe de la réciprocité des intérêts.

À Bruxelles, Afrique et Europe devront clairement poser les actes d'un chemin d'avenir commun.

Page 3

PAIX EN AFRIQUE

Catherine Ashton

«L'Europe travaille pour l'Afrique»

La Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne revient sur l'action de l'Europe en République centrafricaine, excellent exemple de l'action menée par l'UE en Afrique par le soutien multiforme mené sur place.

Page 13

Lansana Kouyate

Des solutions africaines aux problèmes africains

Page 14

Connie Hedegaard

Travailler ensemble contre le changement climatique.

Page 7

PARTENARIAT AFRIQUE-UE

Andris Piebalgs

«L'Europe reste un partenaire fiable pour l'Afrique»

Le Commissaire européen au développement souligne l'importance de la paix et la sécurité rappelant que depuis 2004 l'UE a fourni plus de 1,2 milliard d'euros dédiés au renforcement institutionnel et au soutien aux opérations de maintien de la paix menées par les forces interafricaines.

Page 3

INVESTIR DANS LA PROSPÉRITÉ

Alain Akouala-Atipault

Appuyer le développement industriel

Le quatrième sommet entre l'UE et l'Afrique est l'occasion de jeter un nouveau regard sur les échanges économiques entre les deux parties. Au Congo, ce partenariat pourrait se traduire par un appui au développement industriel par le biais des zones économiques spéciales.

Page 9

INVESTIR DANS LA PAIX

Général Sékouba Konaté

Faire de l'UA un instrument pour l'intégration de l'Afrique

Les partenaires de l'Afrique doivent aider ses dirigeants et soutenir leurs efforts en vue de faire de l'UA un instrument efficace pour l'intégration de l'Afrique et la promotion de la paix.

Page 13

Sommaire

NUMÉRO
SPÉCIAL

Sommet
UE - UA

Partenariat Afrique-UE

1. L'Afrique et l'Europe à la croisée des chemins
Jean-Paul Pigasse
3. **Andris Piebalgs** : «L'Europe soutient activement les changements que l'Afrique connaît, et nous resterons un partenaire fiable à l'avenir»
3. La vraie taille du continent africain : une Afrique comme on ne l'a jamais vue
Grâce Loubassou
3. Afrique-Europe : pour un partenariat adapté aux réalités du XXI^e siècle
B. de Capèle
4. Marcel Van Opstal : «Seuls les Africains peuvent apporter des solutions durables aux problèmes qui affectent le continent»
Guy-Gervais Kitina et Yvette-Reine Nzaba
4. Damien Helly : «Il y a un vrai besoin de recréer la confiance»
Rose-Marie Bouboutou
4. La stratégie de coopération commune : «Deux unions, une vision» ?
Grâce Loubassou
5. **Martin Ziguélé** : Et si le soleil se levait à l'Ouest ?
5. François Loncle répond aux questions des Dépêches de Brazzaville
Rose-Marie Bouboutou et Florence Gabay
6. **Colonel Gérard Lemoine** : une nouvelle arche d'alliance UA-UE ? Quelle Afrique ? Quelle Europe ?

Investir dans les populations

6. Bernard Duhamel : «L'Afrique perd 56 jours de travail par an du fait du manque d'énergie»
Rose-Marie Bouboutou
7. **Connie Hedegaard** : «L'Europe et l'Afrique doivent travailler ensemble contre le changement climatique»
7. Mike Fakih : «Former une jeunesse pour le bien-être du continent»
Grâce Loubassou

7. Précieux Ertja Massouémé : représentant du Congo au troisième forum des jeunes leaders
Marie-Alfred Ngoma
8. **Jean-François Mancel** : regards sur l'aide publique au développement
Grâce Loubassou
8. UE/Congo : des relations privilégiées et stables
Noël Ndong
8. **Myriam-Odile Blin** : pour un nouveau pacifisme euro-africain

Investir dans la prospérité

9. **Alain Akouala-Atipault** : les zones économiques spéciales au cœur du défi de la diversification de l'économie congolaise
9. Roger Waite : «Nous avons fait de l'agriculture un des axes forts de notre politique de coopération»
Rose-Marie Bouboutou
10. **Serguei Ouattara** : industrialisation et renouveau du partenariat UE-Afrique
10. Roland Portella : «Il faut transformer le potentiel de ressources humaines en capital humain»
Rose-Marie Bouboutou
10. Madjisssem Béringayé : «Living the African Dream, c'est créer la culture entrepreneuriale en Afrique»
Grâce Loubassou
11. Suzanne Bellnoun : «L'entrepreneuriat féminin constitue le poumon économique de l'Afrique et représente un espoir pour l'Europe»
Rose-Marie Bouboutou
11. Chambre de commerce Europe-Congo : «L'Europe est un partenaire de longue date du secteur privé congolais»
Rose-Marie Bouboutou
11. L'Afrique perd tous les ans plus de 50 milliards de dollars dans des mouvements illicites
Noël Ndong

12. Stephen Decam : «Personne dans le monde n'a jamais éradiqué totalement la corruption. Ce que nous préconisons, c'est l'État de droit»
Rose-Marie Bouboutou
12. **Jean-Célestin Edjangué** : l'Afrique et le casse-tête de l'emploi des jeunes

Investir dans la paix

13. **Catherine Ashton** : l'UE travaille pour l'Afrique
13. **Général Sékouba Konaté** : la Force africaine en attente, un gendarme africain pour la paix et la sécurité
14. **Lansana Kouyaté** : des solutions africaines aux problèmes africains
14. Michel Luntumbue : «Bon nombre de membres de l'UE n'ont pas de véritable vocation ni de passé africain»
Noël Ndong
14. Le processus de Nouakchott : Un mécanisme opératoire contre les crises
Noël Ndong

Les sujets qui fâchent

15. Philippe Hugon : «L'absence de signature des APE serait un échec politique dans les relations entre l'Afrique et l'Union européenne»
Rose-Marie Bouboutou
15. **Patrick Sevaistre** : une nouvelle donne dans la relation UE-Afrique
16. **Alain Douathe-Koyangozo** : défis et opportunités des accords de partenariat économique au Congo
16. L'homosexualité en Afrique : état des lieux
Grâce Loubassou
16. CPI une justice internationale impartiale ou aux relents néocolonialistes !
Noël Ndong

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.fr

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction :

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Sociétés : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef

de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire :

Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Journalistes : Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. : (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordinateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC
Tél. : (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie :

Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service),

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris :

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma, Pauline Petesch
Assistante : Laura Ikambi
Adresse : 23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou- N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault
Bureau de Paris (France)
Adresse : 38 rue Vaneau - 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

Numéro spécial réalisé par le bureau de Paris des Dépêches de Brazzaville
Adresse : 38 rue Vaneau - 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80
www.lesdepechesdebrazzaville.fr - www.adiac-congo.com

Directeur de la publication :

Jean-Paul Pigasse
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Directrice internationale : Bénédicte de Capèle
Rédactrice en chef délégués : Rose-Marie Bouboutou, Noël Ndong

Ont participé à ce numéro : Benjamin de Capele, Florence Gabay, Guy-Gervais Kitina, Grâce Loubassou, Marie Alfred Ngoma, Yvette Nzaba

Secrétariat de rédaction : Georges Quesne

Coordination : Carole Moine

Maquette : Olivier Nkossi Dayoni

Afrique-Europe : pour un partenariat adapté aux réalités du XXI^e siècle

À quelques jours du sommet Afrique-Europe, Denis Sassou N'Guesso a lancé des pistes de réflexion pour que cette rencontre réunissant soixante-dix chefs d'État et de gouvernement à Bruxelles soit l'occasion de relancer une véritable coopération entre les deux continents

En premier lieu, la participation des entreprises européennes au développement d'un réseau d'infrastructures de communication qui favoriserait les échanges à l'échelle du continent. Ensuite, l'organisation d'un système éducatif de qualité adapté aux besoins économiques et sociaux des différents pays, permettant notamment de former des cadres de haut niveau au travers d'une sorte de programme Erasmus africain. Troisièmement, un changement radical d'approche sur la question de l'immigration – un phénomène inéluctable du fait des différences de niveau de vie et de sécurité –, qui pourrait «faire l'objet de programmes de contrôle dans le cadre d'un partenariat spécifique». «C'est en accompagnant concrètement les pays africains dans leur longue marche vers le développement que les pays européens maîtriseront la question de l'immigration» pour le président congolais. Quatrièmement, l'instauration d'une véritable coopération culturelle et artistique qui, en s'appuyant sur les

liens déjà tissés et en permettant une meilleure connaissance mutuelle, peut constituer un élément déterminant du succès et de la solidité du partenariat.

Enfin, le soutien européen à la mise sur pied d'un système de prévention et de gestion des crises, qui, insiste Denis Sassou N'Guesso, devra être construit et géré par les seuls Africains.

Ce programme d'action devrait pouvoir s'appuyer sur des structures institutionnelles permettant un dialogue constant et des prises de décision rapides. Denis Sassou N'Guesso propose ainsi la création d'un Conseil permanent conjoint Afrique-Europe chargé d'assurer le suivi des accords de coopération et d'un organisme de dialogue permanent entre l'Union africaine et l'Union européenne sur les questions de sécurité, «à la fois Conseil de sécurité informel et Conseil des sages». Au-delà des questions de coopération entre les deux continents, le sommet de Bruxelles sera également l'occasion d'aborder le sujet,

planétaire celui-là, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques. Denis Sassou N'Guesso voit une opportunité historique de faire évoluer les positions et de donner des chances de succès à la Conférence des Nations unies (COP 21) qui se déroulera à Paris en décembre 2015. Il souhaite en particulier que l'ensemble des Européens se joigne à l'alliance en vue d'un accord sur la limitation du réchauffement climatique, conclue entre la France et les pays africains lors du sommet de l'Élysée en décembre dernier. Dans sa conclusion, le président du Congo mesure les difficultés qu'il faudra surmonter pour passer des discours aux actes et les efforts qui seront nécessaires de part et d'autre pour instaurer une véritable coopération. Mais il affirme clairement sa volonté d'aboutir : «Nous n'avons, quant à nous, aucun doute sur le fait que l'Afrique a besoin de l'Europe, tout comme l'Europe a besoin de l'Afrique.»

Benjamin de Capèle



© DR

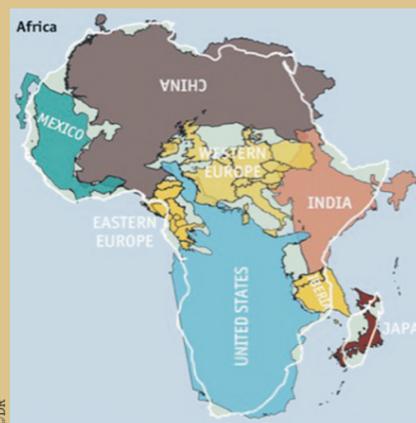
Dans un article publié dans Géopolitique africaine, le président du Congo appelle de ses vœux un «chemin d'avenir» commun pour cet espace géographique réunissant près du tiers de la population mondiale, qui permettra à la fois de résoudre «la plupart des problèmes auxquels l'Europe et l'Afrique se trouvent confrontées», et, au-delà, de constituer un pôle de stabilité dans la mondialisation.

Loin d'être utopique, ce projet repose sur des liens culturels et linguistiques anciens et solides, estime Denis Sassou N'Guesso, qui rappelle qu'après les indépendances, les États africains ont bâti des relations de confiance avec les anciennes puissances coloniales et avec l'Union européenne. Ce quatrième sommet Afrique-Europe s'inscrit d'ailleurs dans une longue histoire amorcée dès 1957, avec

le traité de Rome, qui faisait de la coopération un des objectifs de la toute nouvelle Communauté économique européenne, puis avec les conventions de Yaoundé et de Lomé et enfin l'accord de Cotonou entré en vigueur en 2003. Le président du Congo souligne en particulier le rôle de la déclaration de Lisbonne de 2007, «véritable acte fondateur de la coopération entre l'Afrique et l'Europe» à ses yeux, qui entendait «bâtir un nouveau partenariat politique stratégique pour l'avenir en dépassant nos relations traditionnelles établies sur le mode bailleurs de fonds/bénéficiaires et en nous appuyant sur des valeurs et des objectifs communs».

Pour donner corps à cette nouvelle étape du partenariat euro-africain, le chef de l'État congolais a identifié cinq actions prioritaires.

La vraie taille du continent africain : une Afrique comme on ne l'a jamais vue



© DR

Cette carte a fait le buzz et le tour du monde. En parlant du monde, avez-vous déjà regardé une carte en vous demandant pourquoi l'Afrique avait l'air si «petite» ?

Cela est dû à la projection des cartes classiques types Mercator utilisée depuis le dix-septième siècle. L'inconvénient est que cela fausse les formes et les zones des grandes masses terrestres (l'Afrique y a la même taille que le Groenland alors qu'elle est en réalité quatorze fois plus grande).

L'homme à l'origine de cette nouvelle perception est Kai Krause, cartographe 2.0. C'est une véritable projection de la réalité de l'espace africain, immense. Un second volet de l'étude montre aussi que l'Afrique est aussi grande que la Chine, les États-Unis, l'Inde, l'Europe de l'Ouest, l'Europe de l'Est, le Mexique et le Japon réunis. Les interprétations sont nombreuses sur la toile. Mais l'objectif du cartographe est atteint : parler de l'Afrique d'une façon différente et la voir sous un autre jour.

D'une part, il y a ceux qui diront que l'Afrique n'est visible que par l'influence des puissances qui y investissent. En effet, en représentant l'Afrique habitée par d'autres pays, on ne voit plus la spécificité africaine faite par ces 54 États. Cette carte serait donc perçue d'un œil pessimiste par certains.

D'autre part, il y a la majorité qui voit dans cette projection une force de l'Afrique souvent cachée. Sa grandeur continentale. L'Afrique est une puissance de taille, car à elle seule elle pourrait englober les grandes puissances. Cette vision dynamique et positive est celle qui a été la plus proclamée lors des partages, des tweets et likes de cette carte. Le buzz fait parler tout le monde. Quoi qu'il en soit, nous saluons cette initiative.

Grâce Loubassou

Partenariat Afrique-UE : l'alliance entre deux géants

Andris Piebalgs : «L'Europe restera un partenaire fiable à l'avenir»

Andris Piebalgs est Commissaire européen au développement.

Depuis que j'ai pris mon poste de Commissaire européen au développement, j'ai voyagé en Afrique à de nombreuses occasions et je ne reviens jamais sans être impressionné par ce continent en mouvement. L'Europe soutient activement ces changements que l'Afrique connaît, et nous resterons un partenaire fiable à l'avenir. La paix et la sécurité représentent un des sujets clés pour notre prochain sommet Union européenne-Afrique, domaines dans lesquels l'impact de l'Union européenne (UE) est indéniable. Le développement durable ne peut être atteint sans sécurité, et vice-versa. L'Afrique est en train de mettre en place un dispositif continental pour la paix et la sécurité du continent. Depuis 2004, l'UE a fourni plus de 1,2 milliard d'euros au titre de la facilité de paix pour l'Afrique, dédiés au renforcement institutionnel et au soutien aux opérations de maintien de la paix menées par les forces interafricaines, comme les 21 000 soldats de l'Amisom en Somalie ou la mission Miska en République centrafricaine. Notre coopération a aussi eu des résultats impressionnants dans plusieurs autres domaines. Au cours des cinq dernières années, l'aide de l'UE a permis à plus de 18 millions de personnes en Afrique de bénéficier d'un meilleur accès à l'énergie. Au cours de la même période, l'UE a contribué en Afrique à fournir un

accès à l'électricité à plus de 600 000 foyers, à installer plus de 15 700 kilomètres de lignes électriques ou encore à créer plus de 78 000 emplois dans le secteur de l'énergie. Enfin grâce à l'aide européenne, 41 millions de personnes ont été raccordées à des sources d'eau potable améliorées sur le continent entre 2004 et 2013. Un autre sujet qui me tient particulièrement à cœur est l'éducation, qui joue un rôle clé pour s'assurer que les Africains puissent vivre dans la dignité et réaliser leurs projets. À titre d'exemple, avec le soutien de l'UE, le programme de mobilité universitaire Mwalimu Nyerere construit des réseaux d'excellence académique en Afrique, impliquant 120 partenaires dans 37 pays. Il devrait faciliter les échanges pour 1 500 étudiants en maîtrise et doctorat. L'Europe reste le premier partenaire au développement de l'Afrique, avec 45% de l'aide publique au continent en 2012. Dans les années à venir, le Fonds européen de développement et l'instrument de voisinage demeureront nos principaux engagements financiers vis-à-vis de l'Afrique. Dans l'ensemble, nous affecterons plus de 25 milliards d'euros d'aide au développement à l'Afrique pour les sept prochaines années. Mais il faudrait garder à l'esprit que la coopération au développement est non seulement un acte de solidarité entre nos deux continents,

mais aussi un outil de promotion de nos intérêts communs. L'Afrique est le continent avec le taux de croissance le plus rapide et la population la plus jeune. Dans l'ensemble, les pays en développement ont contribué à hauteur de 70% à la croissance mondiale au cours des dix dernières années. La volonté de l'Union européenne dans ses relations avec l'Afrique est d'aller au-delà d'une relation traditionnelle bailleurs-bénéficiaires et de renforcer les échanges sur les différents sujets d'intérêts communs. Le sommet UE-Afrique, qui aura comme thème général «Investir pour les populations, la prospérité et la paix», permettra à nos deux continents de dynamiser leurs relations, de s'adapter à un monde en constante mutation et de saisir de nouvelles opportunités. Nous devons avoir un nouveau regard sur le partenariat Afrique-UE, rationaliser certains de ses mécanismes de travail et réduire le nombre de priorités afin d'en mieux gérer les ressources disponibles et créer de nouvelles synergies. De nombreux défis comme la paix, le changement climatique et les décisions à prendre pour aboutir à un agenda global pour le développement après 2015 nous attendent. L'Afrique et l'Europe se doivent de les relever ensemble sur la scène internationale.

Andris Piebalgs

Marcel Van Opstal : «Seuls les Africains peuvent apporter des solutions durables aux problèmes qui affectent le continent»

L'ambassadeur et chef de la délégation de l'UE en République du Congo, Marcel Van Opstal, évoque dans un entretien exclusif avec *Les Dépêches de Brazzaville* les enjeux du sommet UE-Afrique consacré à la coopération entre l'Europe et l'Afrique

Pensez-vous que l'Europe, qui connaît une situation économique, politique et sociale interne difficile, puisse aider l'Afrique ?

L'Europe connaît une situation économique difficile, mais, depuis le début de l'année et pour la première fois en trois ans, ses six principales économies sont en croissance. Il n'y a pas de raison de croire que les difficultés vont durer. L'Europe a connu d'autres creux, les années 1930, le premier choc pétrolier en 1974. Le début des années 1990 a été difficile, mais l'Europe a pu s'adapter. Les élections européennes représentent un grand moment pour les démocraties européennes. Leur résultat orientera les décisions européennes dans les six prochaines années au Parlement européen tout d'abord et à la commission européenne. Les institutions ont besoin d'un nouveau souffle régulièrement pour avancer.

L'Europe est-elle prête à s'engager dans un véritable dialogue de refondation de son partenariat avec l'Afrique dans son ensemble ?

Le sommet est l'occasion de faire le point de la coopération actuelle dans les différents domaines de la stratégie commune. Il ne s'agit pas de refonder, mais d'avoir un regard lucide sur le chemin parcouru et de prendre des décisions pour faire mieux. Le partenariat repose sur une base solide. Il faut parcourir le chemin d'un pas plus vif et dans de bonnes conditions de part et d'autre (paix et croissance pour les deux continents). Les responsabilités sont autant du côté européen que du côté africain. Du côté européen, les institutions fonctionnent selon des procédures lourdes, mais l'UE reste la seule organisation régionale au niveau mondial dans laquelle des États souverains ont décidé en toute connaissance de cause de renoncer à avoir certaines politiques nationales pour avoir des politiques communes. L'UA paraît plus active en comparaison, mais il ne faut pas oublier que le degré d'intégration par des politiques communes est moindre. Sur la base de l'existant, des décisions seront prises pour que le partenariat soit plus



actif et plus rationnel. Les discussions concrètes auront lieu sur les orientations en matière de changement climatique et d'agenda de l'après-2015. Mais les décisions des acteurs politiques ne peuvent pas être à la base de tout.

Les Africains estiment que la priorité dans le partenariat UE-Afrique n'est plus l'aide, mais plutôt des échanges commerciaux égaux. Qu'en pensez-vous ?

Le retard de l'Afrique dans le commerce international ne s'explique pas seulement par le protectionnisme de l'Europe, comme certains voudraient le croire, mais par une concurrence internationale beaucoup plus globale. Il faut que l'Afrique mette en valeur ses productions, ait de nouveaux produits à mettre sur le marché en se diversifiant. Il ne faut pas passer à côté des résultats qui sont progressifs. Il faut saluer les autorités congolaises qui ont bien compris l'importance de professionnaliser la population en faisant de 2013 l'année de l'éducation.

L'Europe est-elle consciente que le partenariat actuel n'a pas permis d'impulser une nouvelle dynamique dans les relations bilatérales avec le continent africain ?

Oui ! elle est consciente que tous les objectifs n'ont pas été atteints, mais

n'est-ce pas couru d'avance lorsque l'on est très ambitieux au départ ? Un partenariat modeste aurait eu des résultats modestes et les objectifs auraient été atteints, mais est-ce ce que nous voulons ?

Le sommet de Bruxelles ne sera-t-il pas une rencontre de plus pour affirmer uniquement le poids historique des relations Europe-Afrique ?

Il n'en prend pas la voie. Le partenariat UE-Afrique est entièrement tourné vers le futur. L'Afrique connaît aujourd'hui des mutations rapides et considérables. La jeunesse de sa population, le dynamisme de ses sociétés, l'ampleur de ses ressources naturelles offrent au continent des perspectives extrêmement favorables. Pour autant que ces énergies, ces capacités de travail et cette richesse soient mises à bon usage. D'ores et déjà, l'Afrique affiche un taux de croissance consolidé élevé en comparaison à d'autres continents, et l'intérêt des investissements s'accroît de manière ostensible. L'Afrique évolue également sur le plan politique. Presque partout, la stabilité et la transparence démocratique tendent à l'emporter sur l'autoritarisme.

Propos recueillis par Guy-Gervais Kitina et Yvette-Reine Nzaba

Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur notre site internet www.adiac-congo.com

Damien Helly : «Il y a un vrai besoin de recréer la confiance»

Damien Helly est en charge des questions relatives au programme d'action extérieure de l'Union Européenne (UE) à l'European Center for Development Policy Management (ECDPM), où il traite des dimensions stratégiques, politiques et institutionnelles des politiques de développement de l'UE avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Damien Helly est l'auteur d'un récent rapport pour le Parlement européen : La Mise en œuvre de la stratégie conjointe Afrique-Europe : rebâtir la confiance et les engagements.

Pouvez-vous dresser un rapide bilan de la stratégie conjointe Afrique-Europe ? Qu'est-ce qui a marché et pourquoi ?

Globalement lorsque les acteurs des deux continents ont travaillé dans l'état d'esprit de la déclaration politique, dans un esprit de relation d'égal à égal, ils ont trouvé des solutions pour avancer. Le partenariat fonctionne dans le domaine de la paix et la sécurité, des infrastructures principalement, car il y a des mécanismes de financement qui existaient déjà et des intérêts conjoints ; dans la discussion sur l'intégration régionale où l'on a vu des directions de l'UE qui se sont intéressées à l'Afrique alors qu'autrefois ce n'était pas le cas ; sur les questions de dialogue sur la gouvernance et les droits de l'homme, on a trouvé des solutions assez innovantes ; et enfin il y a des résultats dans la recherche et la coopération dans le domaine de l'espace. Dans ces secteurs, il y a des cofinancements africains sur des programmes de recherches conjoints, ce qui est tout à fait nouveau. Et dans le domaine de l'espace, on a à faire à une coopération très ambitieuse, destinée à établir un système de géolocalisation africain indépendant du système GPS américain. Ce qui n'a pas avancé c'est la question commerciale des Accords de partenariats économique, la question de la restitution des biens culturels ainsi que le partenariat sur les objectifs du millénaire de développement (OMD).

Il y a des différences de vues sur la réforme de la Stratégie conjointe, pas sur le fond, mais sur la forme. Un accord peut-il être trouvé à Bruxelles ? Quelles solutions imaginer ?

La question du nombre de paquets est pour moi une question technique dont je ne pense pas que les chefs d'État et de gouvernement vont discuter. À mon sens, c'est un non-sujet : on regroupe des thèmes tellement larges que dans une enveloppe on rassemble des thèmes qui n'ont rien à voir les uns avec les autres. Le fond de la question est l'état d'esprit et l'efficacité des structures. Là-dessus, il faut lier la Stratégie

conjointe à des structures existantes de chaînes de décision et d'autorité claires et réelles. La question importante à mon sens est : *Y aura-t-il des ressources financières pour mettre en œuvre le partenariat, et comment ces fonds vont-ils être utilisés ? Cela va se décider après le sommet.*

Il y a un certain nombre de sujets qui fâchent Africains et Européens : les Accords de partenariat économique (APE), la Cour pénale internationale (CPI) et la question des droits des minorités homosexuelles. Peut-on assister à des rapprochements à Bruxelles ?

En général, quand on prépare un sommet et que l'on discute des textes qui vont être adoptés, on évite les choses les plus contentieuses et on décide de ne pas en parler. La question des droits homosexuels va donc à mon avis être évacuée, car les Européens et Mme Ashton ont déjà fait une déclaration sur l'Ouganda ; par ailleurs, l'article 2 de la Charte africaine des droits de l'homme, ratifiée par tous les États africains à l'exception du Sud-Soudan, est très clair sur l'égalité de droits de tous les individus quel que soit leur statut. La question est : est-ce que les États africains respectent leurs propres engagements vis-à-vis de leur propre charte ? À cause de tout cela, je ne vois pas comment cette question pourrait arriver au sommet. Sur les APE, les Européens ont été maladroits et ont commis des erreurs dans la façon dont ils ont négocié. Ils n'ont pas été clairs sur leurs objectifs, ils ont mal communiqué leurs intérêts, ils ont été divisés entre ceux qui s'occupent du commerce, du développement et de la diplomatie. Mais en même temps les Africains ont été divisés à l'intérieur de leurs régions de négociation, et il faut bien voir que pour des leaders africains la question des APE pose la question de l'intégration régionale et d'une politique commerciale commune.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouhoutou

Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur notre site internet www.adiac-congo.com

Marcus Cornaro : la stratégie conjointe Afrique-UE, ensemble face aux défis communs actuels et futurs

Marcus Cornaro est directeur général adjoint du Développement et de la Coopération - EuropeAid - à la Commission européenne.

J'entends souvent mes interlocuteurs me demander de clarifier le rôle de la Stratégie conjointe Afrique-UE. Celle-ci est née d'un constat. L'Afrique et l'Europe sont liées par l'histoire, elles entretiennent des relations politiques fortes et partagent des intérêts économiques et sociaux comme la croissance et l'emploi

Elles font aussi face à des défis communs, notamment sécuritaires tels que le terrorisme, et climatiques comme les inondations, la sécheresse et la désertification. C'est pour y répondre que nos deux continents ont lancé en 2007 au sommet de Lisbonne l'ambitieux partenariat Afrique-UE. La Stratégie conjointe est la manifestation tangible des valeurs qui fondent ce partenariat. Elle vise à promouvoir les questions d'intérêt commun en renforçant la coopération dans un large éventail de secteurs et en favorisant un développement durable qui profite à tous les citoyens sur les deux continents. Quelle est la valeur ajoutée de cette Stratégie conjointe ? Je soulignerai ici trois aspects et des exemples de réussite.

1. La Stratégie conjointe définit le cadre global du partenariat Afrique-UE face à des défis communs. L'Afrique et l'UE regroupent près de la moitié des membres de l'ONU. En développant des positions communes, elles renforcent leur poids pour négocier dans les enceintes internationales, par exemple sur les questions liées au changement climatique. Lors de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique à Durban en 2011, la coopération entre l'Afrique et l'UE a joué un rôle clé dans l'adoption d'un consensus international sur de nouveaux objectifs de négociation. Aujourd'hui, il est essentiel que les deux partenaires intensifient leur coopération pour rallier d'autres régions à un nouvel accord mondial contraignant lors de la Conférence sur les changements climatiques prévue à Paris en 2015.

2. La Stratégie conjointe a élargi la coopération Afrique-UE à de nouveaux secteurs porteurs de promesses. L'initiative de Surveillance mondiale pour l'en-

vironnement et la sécurité et l'Afrique vise à renforcer les capacités de l'Afrique à exploiter les données fournies par les satellites d'observation de la Terre pour gérer l'environnement et les ressources naturelles de façon à accélérer la transformation économique de manière durable. Le Programme de coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables soutient des projets tels que la mise en place de politiques tarifaires pour les énergies renouvelables (Sénégal), la promotion de l'énergie géothermique (Rwanda) ou l'amélioration des cadres politiques et réglementaires (Kenya, Djibouti, Gambie).

3. La Stratégie conjointe vise à bâtir un partenariat centré sur les peuples en associant la société civile, le secteur privé et la jeunesse des deux continents grâce à des processus de consultation. Elle bénéficie aussi directement aux citoyens avec, par exemple, une coopération dans le domaine de l'éducation supérieure. À cet égard, l'UE partage son expérience avec ses partenaires africains en ce qui concerne l'as-

surance de la qualité, l'identification des compétences pour l'employabilité et la mise en place d'un cadre pour l'harmonisation des programmes d'enseignement supérieur en Afrique. Une initiative pilote regroupant soixante universités africaines et portant sur cinq matières s'est clôturée en 2013. Des travaux sont en cours afin de la rendre pleinement opérationnelle et porter à 120 le nombre d'universités africaines associées à l'initiative en 2015.

En résumé, la Stratégie conjointe a enregistré des succès tant au niveau politique qu'opérationnel. Néanmoins, beaucoup reste à faire, et le prochain sommet UE-Afrique, en fournissant l'occasion d'un dialogue approfondi avec nos partenaires africains sur toutes les questions d'intérêt commun, devrait nous permettre de renforcer l'efficacité de notre coopération face aux défis d'un monde en constante évolution.

Marcus Cornaro

Martin Ziguélé : et si le soleil se levait à l'Ouest ?

Martin Ziguélé est un homme politique centrafricain, président du Mouvement de libération du peuple centrafricain, président de l'Alliance des forces démocratiques de la transition, candidat aux élections présidentielles en 2005 et 2011, ex-Premier ministre de la Centrafrique (avril 2001 et mars 2003), ancien directeur national de la Banque des États de l'Afrique centrale, consultant, expert en assurance.

Aujourd'hui, l'Europe et l'Afrique, liées par des accords de partenariat, se sont engagées dans la construction de relations politiques, diplomatiques et économiques sans cesse plus denses



L'Afrique est le continent le plus riche en matières premières tout en étant le poumon écologique de la planète, car les forêts africaines couvrent environ 22% du continent et constituent

une pièce maîtresse dans la protection de la biodiversité et la maîtrise des gaz à effet de serre au niveau mondial. La croissance économique de ces dix dernières années y est en moyenne de

5%, et les marges de croissance sont réelles. Le partenariat stratégique UE-Afrique doit s'intensifier dans les domaines de la sécurité et de la défense et s'inscrire dans la durée, dans la droite ligne de la stratégie commune signée entre l'UE et l'UA en 2007. Le plan d'action correspondant, la «Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique», a été financé par l'UE : un milliard d'euros. Il prévoit la création d'un corps de réaction rapide, la Force africaine en attente, constituée de cinq brigades. Les dirigeants africains doivent se poser les vraies questions : comment faire de nos armées nationales des forces professionnelles de défense ? comment l'Europe devra-t-elle aider l'Afrique à construire des armées performantes ?

En aidant les pays africains à construire un développement fondé sur le secteur privé, l'UE stimulera sa propre croissance : les deux milliards d'Africains annoncés en 2050, s'ils disposent d'un pouvoir d'achat adéquat, seront les consommateurs dont l'industrie européenne aura besoin demain. Pendant les trente années qui ont suivi les indépendances africaines, la construction des infrastructures était assurée par les partenaires (BM, BAD, UE, etc.). Les États ne peuvent pas faire face isolément aux investissements colossaux

nécessaires. Dans le cadre de la réalisation de ces grands travaux d'investissement, un accent particulier sera mis sur le partenariat public-privé euro-africain.

L'agriculture est le fondement du développement d'un pays. L'agriculture africaine a des besoins majeurs en matière de réformes foncières, de mécanisation des processus aratoires, de modernisation des circuits de commercialisation, etc. L'Europe a beaucoup fait pour soutenir l'agriculture africaine, mais des besoins importants restent insatisfaits.

La majeure partie des investissements passés et présents en Afrique subsaharienne est le fait d'entreprises attirées par l'exploitation des ressources naturelles. Cependant, la plus grande richesse de l'Afrique réside dans l'homme. J'espère que les crédits financiers européens, revus à la hausse pour les secteurs de l'éducation et de la formation, viseront également le secteur de la santé. L'engagement pris par les gouvernements africains de consacrer au moins 10% de leur budget à la santé n'est globalement pas tenu. Le développement du capital humain reste donc une priorité. Les richesses naturelles africaines ne seront utiles aux Africains que si nous acquérons les connaissances

et les technologies nécessaires pour la transformation de ces immenses ressources. L'aide européenne devrait donc être recentrée sur l'investissement dans ce domaine.

L'Afrique doit parvenir à former la majeure partie de ses futurs cadres sur place. Un travail doit être entamé sur le contenu pédagogique des systèmes éducatifs africains : la formation professionnelle y est très peu développée ; la prise en compte précoce du souci de professionnalisation fait défaut. Les universités africaines ont certes essayé de copier la réforme des cycles universitaires licence-master-doctorat, mais les réalités étant différentes, elles auront plus à gagner en inventant leur propre système.

L'Europe et l'Afrique doivent renforcer leur coopération pour leur développement commun. Leur partenariat est d'abord le partage d'une vision de la vie, basée sur des règles saines et réciproques. Il s'agit, de part et d'autre de la Méditerranée, de créer des sociétés développées, pacifiques, libres et démocratiques, afin de garantir la paix et la sécurité sur ces deux continents et dans le monde.

Martin Ziguélé

Retrouvez l'intégralité de cette tribune sur notre site internet www.adiac-congo.com

François Loncle : «La France n'a cessé de plaider en faveur d'une intensification des relations entre l'Europe et l'Afrique»

François Loncle est député de l'Eure, ancien ministre, président du Groupe d'amitié France-Burkina Faso, rapporteur du Groupe de travail sur la situation au Sahel.

Pouvez-vous expliquer à nos lecteurs l'importance que revêt l'Europe ? Dans quels domaines Bruxelles a-t-il pris le pas sur les capitales européennes ?

La construction européenne est un long processus qui a réellement commencé après la Seconde Guerre mondiale, avec les initiatives fortes de Jean Monnet et Robert Schuman. L'idée fondamentale était et reste que l'Europe ne soit plus un foyer de conflits et devienne, au contraire, un espace de paix et de coopération. Instituée à Rome en 1957, notamment par mon mentor et ami Maurice Faure qui vient de nous quitter, la Communauté européenne a non seulement créé une union douanière et un vaste marché économique, mais elle n'a cessé, depuis le traité de Maastricht de 1992, de s'élargir à de nouveaux membres et de s'approfondir sur le plan politique, monétaire, social. Pour ma part, je suis très honoré d'avoir participé aux discussions sur les accords de Schengen relatifs à la liberté de circulation au sein de l'Union européenne (UE) ainsi qu'aux débats de la convention sur la Charte des droits fondamentaux qui a représenté une avancée significative dans le domaine des droits et libertés.

Certes, il reste beaucoup à faire, notamment dans le domaine fiscal, bancaire, militaire, mais les choses progressent, même si c'est trop lent à mon avis. L'idée européenne reste une valeur prioritaire, mais le fonctionnement de l'Union doit être profondément réformé.

Quelle place pour la France dans le partenariat entre l'Afrique et l'Europe ?

Pour des raisons historiques, économiques, culturelles et humaines, l'Afrique occupe une place de prédilection pour les Français qui éprouvent un profond attachement pour ce continent. C'est, personnellement, ma destination préférée, je m'y rends plusieurs fois par an. Mon pays n'a cessé de plaider en faveur d'une intensification des relations entre l'Europe et l'Afrique. C'est dans ce sens qu'il a pleinement participé aux négociations du nouvel accord de libre-échange entre l'UE et l'Afrique occidentale dont les produits auront un accès préférentiel aux marchés européens sur le long terme en échange d'une ouverture des pays africains. La France a surtout insisté pour que ce partenariat, qui revêt une importance inédite, comporte un volet capital à l'aide

au développement. Elle a souligné que cet accord devait aussi avoir pour objectif de stimuler les économies nationales et assurer la sécurité alimentaire des États africains. Il s'agit d'une étape essentielle pour nouer une relation équilibrée, réciproque, moderne entre l'Europe et l'Afrique.

L'Europe accorde une grande place aux questions de gouvernance et de démocratie, qui s'oppose à ce qu'il convient d'appeler la «démocratie à l'africaine». La démocratie à l'africaine est-elle un concept valable, selon vous ?

Comme les droits de l'homme, la démocratie est un concept universel. La démocratie n'est pas plus européenne, africaine, américaine qu'asiatique. Par contre, les voies menant à la démocratie sont multiples et variées. Et ce n'est certainement pas la France qui peut donner des leçons aux autres, en indiquant la voie idéale, elle qui a fait quatre révolutions et a connu dix régimes différents avant d'établir une démocratie stable. En ce domaine,



veloppement.» En définitive, il revient aux Africains eux-mêmes de trouver les chemins, parfois ardu, longs et sinueux, conduisant à l'instauration d'un système démocratique. Pour cela, la France est et sera toujours à leurs côtés.

Quel type de coopération pourrait avoir lieu en Afrique entre l'UE et Africom ?

Je tiens à préciser que la France considère la défense de l'Afrique d'abord comme une affaire africaine. C'est un changement fondamental. Depuis 2012, la France n'intervient plus que sous certaines conditions : à la demande d'un État africain, en vertu d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, en appui à une force africaine. Ce fut le cas au Mali, et c'est le cas en Centrafrique. Mais je déplore que lors de ces deux récentes opérations l'UE ait fait montre d'une pusillanimité

blâmable en ne déployant pas rapidement les effectifs nécessaires sur place. Dans ce contexte, Africom joue un rôle utile, en particulier en matière de logistique et de renseignement. Ce qui me paraît le plus important est la contribution qu'Européens et Américains peuvent apporter à la stabilisation et à la sécurité des États africains, mais aussi à la formation de leurs militaires et à l'organisation de leurs armées. Car il revient aux Africains de prendre en charge leur propre défense.

Propos recueillis par R.-M. B. et Florence Gabay

Investir dans les populations : Les populations africaines, clé de voûte du développement

Bernard Duhamel : «L'Afrique perd 56 jours de travail par an du fait du manque d'accès à l'énergie»

Bernard Duhamel est vice-président de l'Association pour le développement de l'énergie en Afrique. Il s'est engagé dans le secteur énergie de l'Afrique au début des années 1980 en tant que cofondateur du programme énergie d'Enda à Dakar, puis directeur exécutif-fondateur de l'Institut de l'énergie pour les pays francophones à Québec, et initiateur de la revue Liaison Énergie Francophonie.

Près de 150 ans après l'invention de la fée électricité, l'Afrique est toujours à la traîne. Quels sont les blocages à lever pour que le continent soit enfin électrifié, y compris dans les zones rurales ?

En Afrique, la demande en électricité croît de 6% par an, pratiquement au même rythme que la croissance économique. La part de la population qui n'a pas accès à l'électricité en 2010 est de 68% en Afrique Sub-saharienne, alors qu'elle est de 18% pour l'Asie en développement et de seulement 6% pour l'Amérique latine. Selon les prévisions, si les choses suivent leur cours actuel, en 2030 42% de la population n'aura pas accès à l'électricité en Afrique Sub-saharienne, 8% dans l'Asie en développement, quant à l'Amérique latine elle sera complètement électrifiée. Or il faut que l'Afrique se développe dans tous les secteurs : les équipements collectifs, l'éducation, la santé et les énergies domestiques. La croissance de cette demande pourrait donc être considérée comme insuffisante au regard des besoins.

Peut-on mesurer les conséquences en termes économiques et humains du manque d'accès à l'énergie ?

Le peu d'électricité disponible est mal distribué, il y a de fréquentes pannes et

l'énergie est chère. Cependant on observe qu'industriels et artisans préfèrent payer une énergie chère à condition qu'elle soit fiable et qu'il n'y ait pas sans arrêt des pannes ou des interruptions de la fourniture de courant. Dans ce sens-là, la grande inefficacité du système énergétique est un frein à l'industrialisation. Il y a des pertes de 20 à 30% sur les systèmes de production et de distribution en Afrique ce qui est très élevé. Il y a une inefficacité générale. Du fait du manque d'énergie, on estime à 56 jours par an en moyenne le nombre de jours de travail perdus. L'Afrique de plus est largement équatoriale et tropicale, cela signifie que les nuits ont à peu près la même durée que les jours. Les gens, notamment dans les zones rurales, sont dans la nuit à partir de 6 heures ou 7 heures du soir. On n'imagine pas ce que cela représente sous nos latitudes. Il y a énormément de perte d'effort par manque d'éclairage.

L'accès à l'énergie pose également la question de l'accès aux énergies renouvelables. Le solaire et l'éolien sont par exemple peu développés, alors que l'Afrique est richement dotée au moins en rayonnements solaires. Quels programmes, ressources, technologies faut-il pour que le continent s'y mette ?

Pays en voie de développement
Afrique
Afrique sub-saharienne
Asie en développement
Chine
Inde
Reste de l'Asie en développement
Amérique Latine
Moyen Orient
Monde

	2010				2030			
	Ruraux	Urbains	Total	% de la population	Ruraux	Urbains	Total	% de la population
Pays en voie de développement	1081	184	1265	24%	879	112	991	15%
Afrique	475	114	590	57%	572	83	655	42%
Afrique sub-saharienne	474	114	589	68%	572	83	655	48%
Asie en développement	566	62	628	18%	305	29	334	8%
Chine	4	0	4	0%	0	0	0	0%
Inde	271	21	293	25%	144	8	153	10%
Reste de l'Asie en développement	291	40	331	31%	161	20	181	14%
Amérique Latine	23	6	29	6%	0	0	0	0%
Moyen Orient	16	2	18	9%	0	0	0	0%
Monde	1083	184	1267	19%	879	112	991	12,00%

Part de la population sans accès à l'électricité dans les pays en voie de développement.

L'électricité il faut la produire et la transporter. On a beaucoup parlé des mini-barrages hydrauliques mais le potentiel à exploiter n'est que de 10 Gigawatts et surtout pour qu'une mini centrale soit rentable il faut que le village à alimenter soit à moins de 20 km or bien souvent les distances en Afrique sont plus grandes. Installer une éolienne ou des systèmes photovoltaïques coûte cher. Pour installer une éolienne de 1,5 MW dont les pales font près de 30 mètres avec des nacelles de 50 tonnes que l'Afrique doit importer, car elle ne les usine pas sur place, il faut des ports, des débarcadères, des routes, des grues,

etc. C'est toute une logistique et une infrastructure compliquée autant que coûteuse qu'il faut prévoir. De plus, les énergies renouvelables sont intermittentes, il faut donc pouvoir stocker cette énergie ou lui trouver une utilisation alternative. Pour le photovoltaïque, on stocke à l'aide de batteries, mais elles ont une durée de vie limitée, il faut les remplacer tous les cinq ans.

Pour résumer, les deux obstacles majeurs sont l'étendue des territoires pour ce qui concerne les raccordements et la distribution ainsi que

les financements ?

L'étendue des territoires oui, les réseaux de transport et de distributions ne sont pas assez développés en Afrique. Des efforts sont faits dans le domaine des interconnexions pour que l'exploitation de l'énergie se fasse dans un cadre régional. Il y a des créations institutionnelles visant à développer les interconnexions qui ont été prises par l'Union africaine dans le cadre des communautés économiques régionales, les African Power Pools (Pôles énergétiques) mais il y a encore beaucoup à faire.

Propos recueillis par R-M.B.

Colonel Gérard Lemoine : une nouvelle arche d'alliance UA-UE ? Quelle Afrique ? Quelle Europe ?

Gérard Lemoine a été formé à Saint-Cyr. Ce colonel du génie a officié surtout en Afrique. Puis il a été sous-préfet dans différentes villes : Saint-Pierre-et-Miquelon, Mamers, Saint-Dié. Son parcours l'a amené à exercer auprès de différents ministres sur la question de la Francophonie.

À y regarder de plus près, chaque puissance anciennement colonisatrice a gardé ses zones d'influence par des liens culturels, linguistiques, économiques. Il ne peut pas en être autrement. Mais ces zones sont de plus en plus concurrencées par deux ogres - l'Inde et la Chine - qui ont besoin de leurs ressources minérales et de terres cultivables. À cela s'ajoute le dynamisme des États-Unis et de l'Allemagne. La lutte est âpre et sans merci, même de la part de nos plus «solides» amis. Leurs intérêts, de tout temps, passent légitimement avant tout

L'Afrique est une bombe démographique à retardement. Deux milliards d'habitants vers la moitié de ce siècle, c'est-à-dire dans peu de temps, et nous devons faire face à ce défi au plus vite et avec méthode. L'œuvre accomplie par la France au xxe siècle est immense. Halte à la repentance, place à la politique du donnant-donnant, comme le font les autres grandes puissances. L'Afrique francophone est pleine d'énergie. Partout, c'est l'émergence de savoir-faire, la maîtrise du numérique, des brevets sont déposés. On note la prise de conscience de la gestion de la nature, comme le grand projet initié par le président Sassou N'Guesso pour la protection des grands massifs forestiers équatoriaux (Afrique centrale, Amazonie, Indonésie).

L'Afrique subsaharienne souffre encore de ses maux endémiques : luttes entre ethnies sous couvert de religion, auxquelles s'ajoutent certaines faiblesses dans la gouvernance des États, dès lors que la définition de «bonne gouvernance» par une instance internationale au-dessus de tout soupçon (l'ONU, par exemple) est reconnue et admise. À cela il faut ajouter les immenses besoins en terme de santé, d'éducation et d'infrastructures.

L'Union européenne dans l'état actuel de ses structures n'a pas une âme pour raisonner à l'échelon d'un continent, c'est la raison pour laquelle il faut laisser la France à son rôle majeur dans le développement de l'Afrique francophone, quitte de temps à autre, à la demande expresse des instances inter-

nationales, telles l'ONU ou l'UA et bien sûr des États concernés, à être le «pompier-gendarme» pour éteindre les «incendies» et surtout apporter les compétences techniques pour remédier aux accidents de parcours. Il faut être persuadé qu'il ne saurait y avoir de quelconque ingérence dans les affaires de nos amis africains, mais une stricte coopération d'égal à égal.

Dans cette politique du donnant-donnant qui a cours actuellement, il est légitime que nous défendions nos intérêts économiques. Ce n'est pas l'UE qui peut le faire. C'est pourquoi je plaide pour la renaissance d'un ministère de la Coopération digne de ce nom, où nos amis africains auront toute leur place avec l'Organisation internationale de la Francophonie et le Forum franco-

phone des affaires, dès lors qu'on sait faire taire les ego !

Quant à l'Union africaine, lorsque l'on se penche sur son passé et la manière dont elle a été créée et a évolué, elle reste une institution située au nord de la zone sahélienne. Son rôle modérateur pour éviter les conflits reste limité, tant pour des raisons matérielles que politiques.

Alors que peuvent faire ces deux mammoths ? En dehors de grands programmes d'infrastructures et de recherches scientifiques médicales interétatiques et zonales, l'effort reste pour l'heure dans le développement de relations bilatérales ou sous-régionales, basées sur la confiance et l'efficacité.

Une énergie immense se manifeste chaque jour en Afrique et à travers sa

jeunesse. Un défi, que nous Français devons relever en développant toujours plus les coopérations décentralisées et locales, tout en renforçant les programmes du service civique en faisant participer les jeunes nés dans les banlieues françaises et qui n'ont jamais connu la terre de leurs ancêtres.

L'heure est venue de boire un bon jus chez Jules Ngoma à Poto-Poto et de laisser les nems à d'autres occasions ! L'heure est venue de construire une nouvelle arche d'alliance qui partira des rives du fleuve Congo pour rejoindre les rives du fleuve Seine !

Colonel Gérard Lemoine

Retrouvez l'intégralité de cette tribune sur notre site internet www.adiac-congo.com

Connie Hedegaard : «L'Europe et l'Afrique doivent travailler ensemble contre le changement climatique»

Connie Hedegaard est commissaire européenne à l'action climatique.

Ces dernières années, des conditions climatiques plus rigoureuses ont déjà fait payer un lourd tribut aux communautés à travers l'Afrique et en particulier aux populations les plus démunies

Un récent rapport de la Banque mondiale prévoit que l'augmentation des sécheresses et la hausse des températures pourraient conduire à ce que 40% des terres sur lesquelles on cultive du maïs en Afrique subsaharienne ne puissent plus accueillir ces cultures dès les années 2030. En 2050, la part de la population sous-alimentée devrait augmenter entre 25 % et le chiffre exorbitant de 90%, en fonction de la région.

Mais il est encourageant de savoir que ce scénario peut encore être évité. Prendre des mesures audacieuses en faveur du climat maintenant signifie que nous pouvons éviter les conséquences qui en découleraient si nous continuions à permettre que l'atmosphère se réchauffe de 2 °C d'ici à 2050 et de 4 °C d'ici la fin de ce siècle, comme le prévoient les scientifiques. S'attaquer au changement climatique signifie non seulement que ces risques peuvent être évités, mais également créer de nouvelles opportunités économiques pour le continent et ses habitants.

Et dans la lutte contre le changement climatique, l'Union européenne et l'Afrique doivent travailler ensemble. Nous avons déjà montré ce que nous pouvions réaliser ensemble lors de la conférence climatique de l'ONU à Durban en 2011. L'Union européenne, les pays les moins avancés d'Afrique et d'ailleurs, et les petits États insulaires en développement ont convaincu la communauté internationale de négocier un nouvel accord mondial sur le climat d'ici à 2015 et de chercher des moyens de réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre avant la fin de cette décennie. Il n'y a pas de temps à perdre. Tous les pays doivent faire les nécessaires progrès dans la préparation des contributions qu'ils ont convenu de proposer, bien en amont de la conférence de décembre 2015 à Paris. En plus des engagements sur les émissions, nous devons travailler sur d'autres aspects cruciaux tels que l'adaptation au changement climatique et les aspects financiers.

L'Union européenne est pleinement consciente des défis auxquels l'Afrique est confrontée dans l'adaptation aux impacts du changement climatique. C'est pourquoi nous soutenons des initiatives majeures pour améliorer l'état de préparation de l'Afrique pour faire face aux problèmes climatiques et faire des progrès dans les efforts communs de coopération.

Nous nous sommes engagés à intensifier la mobilisation du financement pour le climat. En 2013, l'UE et les États membres ont annoncé des contributions volontaires pour les pays en développement, notamment en Afrique, s'élevant à 5,5 milliards d'euros, et les estimations montrent l'UE est sur la bonne voie pour y parvenir. La Commission européenne à elle seule a également débloqué plus de 3,7 milliards d'euros d'aide au cours de la dernière décennie pour soutenir les pays en développement d'Afrique et d'autres régions dans leur lutte contre le changement climatique.

Dans la période allant jusqu'à 2020, l'UE consacrerait au moins un cinquième de son budget à des projets et des politiques en lien avec les questions climatiques. La politique de développement y apportera une contribution importante, avec environ 1,7 milliard d'euros dédiés aux dépenses liées au climat dans les pays en développement rien que pour la période 2014-2015, en plus des crédits consacrés au changement climatique par les différents États membres de l'UE.

En tant que continent regroupant certains des pays les plus vulnérables au changement climatique, l'Afrique a tout à gagner à agir pour le climat. Un exemple : les pays les plus pauvres de la planète consacrent environ 2,5 fois plus d'argent à l'importation de pétrole qu'à la nourriture. Cette dépense pourrait être réduite en investissant plutôt dans la production d'énergie au niveau local grâce au soleil, au vent et aux plantes. Cela aiderait non seulement à lutter contre le changement climatique

en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, mais cela aiderait également à stimuler une nouvelle croissance économique et la création de nouveaux emplois. Les grandes ressources en énergies renouvelables de l'Afrique offrent une énorme opportunité de stimuler un développement économique respectueux du climat et d'accélérer l'accès à l'énergie pour près de 600 millions de personnes sur ce continent qui vivent encore sans électricité.

L'Union européenne soutient pleinement l'action des pays africains pour lutter et s'adapter au changement climatique. Nous avons un intérêt commun à lutter contre le réchauffement climatique avant que celui-ci n'atteigne des niveaux dangereux. C'est pourquoi nous mettons le changement climatique au cœur de notre coopération avec l'Afrique, et pourquoi nous devons continuer à travailler ensemble pour arriver à un accord mondial sur le climat ambitieux avant la fin 2015.

Connie Hedegaard

Mike Fakih : «Former une jeunesse pour le bien-être du continent»

Mike Fakih est directeur du programme Europe-Afrique à Sciences-Po Paris.

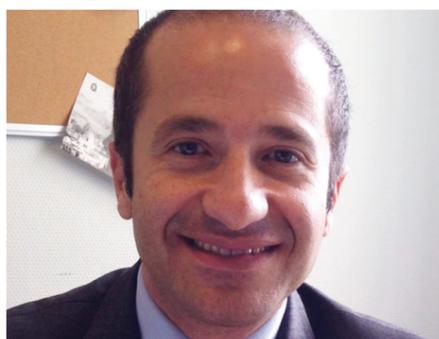
Il y a trois ans que le programme Europe-Afrique de Sciences-Po existe. C'est un véritable succès dans le monde universitaire. Le directeur du campus Europe-Afrique répond aux questions des *Dépêches de Brazzaville*

Comment est née l'idée du campus Europe-Afrique ?

Nous sommes partis d'un constat. 2010-2011, Sciences-Po, école d'élite et de référence, ne comptait qu'une petite soixantaine d'étudiants africains. Dans un cursus pluridisciplinaire et ouvert, Sciences-Po avait déjà cinq campus dédiés à des régions du monde. La seule non représentée était l'Afrique. Il y avait donc un manque de connaissances sur l'Afrique en général. Ainsi, ce projet fut motivé par une ambition forte de contribuer à une meilleure compréhension de l'Afrique et de sa dynamique. Nous cherchons aussi à rapprocher les jeunes générations d'Afrique et d'Europe. Nous avons travaillé avec des chercheurs, le corps universitaire et de nombreuses personnalités africaines. Comme le professeur Mamadou Diouf, ou encore le financier Lionel Zinsou. Aujourd'hui, nous comptons plus de 150 étudiants par promotion, avec plus d'un tiers venant de toute l'Afrique.

Quelle est la spécificité du programme Europe-Afrique ?

Il y a les cours fondamentaux de Sciences-Po qui ne changent pas (histoire, droit, économie, sociologie et statistique). En plus de cela, nos promotions ont des cours tournés vers l'Afrique donnés par des spécialistes du continent (anthropologie, histoire africaine, économie de l'Afrique, développement durable...). Les étudiants doivent prendre une troisième langue obligatoire : swahili, portugais ou arabe. Nous développons un réseau pour faciliter l'obtention de stages ciblés.



Lors de la troisième année qui s'effectue hors les murs, l'étudiant va en Afrique ou en Europe (si l'étudiant vient du Congo, par exemple). Il peut aussi aller dans nos universités partenaires, qui sont les plus réputées d'Afrique.

Comment se déroulent le recrutement et la scolarité ?

Sciences-Po nous a procuré des ressources très importantes grâce à la scolarité et au département international. Même hors Afrique française, nous recrutons. Grâce à l'expertise de Sciences-Po, nous collaborons de plus en plus avec l'Afrique francophone. La sélection s'opère sur dossier et ensuite par entretien.

À quels types de fonction ces étudiants sont-ils destinés ?

Les perspectives futures sont nombreuses pour ces étudiants qui sortiront diplômés de Sciences-Po avec un double bagage. Ils sont pour

l'instant en troisième année, et nous faisons d'ores et déjà un excellent constat. Les élèves restent brillants et obtiennent de très hautes mentions (Summa Cum Laude). Beaucoup partent en séjour d'étude dans des universités africaines, mais aussi américaines. Au niveau des stages, nous retrouvons nos étudiants dans des institutions africaines de haut niveau, mais aussi dans des Alliances françaises ou des programmes de développement. Récemment, une de nos étudiantes a été acceptée à Oxford pour poursuivre des African Studies. Nous les retrouvons aussi dans les pays où Sciences-Po n'a pas de réseau, c'est donc cette génération qui est en train de créer le réseau de demain (Tanzanie ou bien Mozambique, par exemple). Ainsi les profils sont-ils très variés.

Vous avez un rapport privilégié avec ces étudiants et vous observez le processus. Que pensez-vous des rapports entre l'Union européenne et l'Afrique ?

L'Europe a besoin de l'Afrique, et l'Afrique a besoin de l'Europe. Pas de doute. Cependant, il faut aller au-delà des aspects purement économiques. Il y a des liens culturels qui sont très importants, par exemple. Les deux continents aujourd'hui sont liés. Dans le programme Europe-Afrique, il y a beaucoup de Français et d'Européens qui veulent aller en Afrique pour faire perdurer les liens. Ainsi, il nous faut créer ensemble des liens égaux.

Propos recueillis par G.L.

Précieux Ertja Massouémé : représentant du Congo au troisième forum des jeunes leaders

En guise de manifestations connexes du sommet Afrique-UE, le Congo participera au forum des jeunes leaders qui se tiendra les 31 mars et 1er avril 2014 à Bruxelles, en Belgique

En tant que jeune, c'est l'occasion donnée à Précieux Ertja Massouémé, l'un des membres de la délégation congolaise, d'élargir la vision des propositions congolaises au troisième forum.

«La jeunesse congolaise représente 70% de la population. Répondre aux exigences formulées par celle-ci revient à placer les jeunes au cœur du développement et de la modernité de notre jeune nation tout en donnant de réelles opportunités de réussite à ces derniers», selon le jeune délégué.

Précieux Ertja Massouémé souhaite que les résolutions attendues au troisième forum mettent l'accent sur des préconisations offrant de meilleures chances de réussite aux jeunes. Le délégué congolais a des attentes précises concernant l'issue du forum et l'apport de l'Union européenne : «L'UE peut donner à la jeunesse africaine, en l'occurrence celle du Congo, les garanties d'obtenir de la part des États membres trois initiatives importantes : primo, instaurer un plan de formation, notamment la création d'écoles des métiers et des services ; secundo, élaborer un programme de promotion de la culture entrepreneuriale en facilitant l'accord de crédits et en organisant des jeux concours avec des challenges du style "Un jeune, une entreprise" ; tertio, garantir un emploi aux jeunes, principale performance du dispositif au cœur de tous les enjeux.»

Marie-Alfred Ngoma

Jean-François Mancel : regards sur l'aide publique au développement

Jean-François Mancel, ancien député européen et membre de la commission des finances, est un spécialiste de l'aide publique au développement.

L'Union européenne soutient les objectifs du millénaire : faire baisser la pauvreté, éradiquer le paludisme... Pensez-vous que c'est réalisable, connaissant les différentes crises qui sévissent et qui ralentissent le processus en Afrique ?

Si l'on en croit les statistiques les plus récentes, les objectifs du millénaire seront atteints, car l'Afrique a, globalement, décollé. Les taux de croissance, les déficits budgétaires, l'endettement ont de quoi faire rêver les pays développés ! Certes, il existe toujours des disparités importantes, mais l'Afrique est sur le bon chemin, à condition d'accroître les efforts sur l'hydraulique et l'agriculture.

Les relations entre Europe et Afrique sont des liens de longue date. En tant que parlementaire agissant sur l'attribution du budget, pensez-vous que cet état de fait joue dans le choix des États bénéficiaires ?

C'est surtout vrai pour la France, qui a des liens d'affection très forts avec l'Afrique. Mais l'Union européenne joue désormais un rôle essentiel dans le développement africain, car l'Europe a compris qu'en 2050 l'Afrique sera le continent le plus peuplé du globe, donc celui qui va compter.

La France et l'Angleterre sont connues pour allouer des budgets importants

à certains États d'Afrique subsaharienne. Cependant, depuis quelques années, nous observons une floraison d'ONG et d'associations recevant elles aussi des budgets tout aussi considérables. Êtes-vous favorable à cela ?

Les interventions des États demeurent les plus importantes, et de loin. La France est le quatrième contributeur mondial et le second pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Mais les États ne peuvent pas tout faire. Par leurs réseaux locaux, leur savoir-faire en matière de santé, de nutrition ou de micro-économie, les ONG ont des domaines d'action qui leur sont propres et qui permettent souvent à l'aide d'atteindre directement les populations qui en ont besoin. À condition que les missions soient bien réparties et évaluées.

Cela fait plus de 25 ans que vous avez quitté Bruxelles, les négociations avec l'Afrique venaient de commencer. Aujourd'hui comment imaginez-vous l'avenir des coopérations entre ces deux continents ? Quels en seront les défis et les objectifs clés ?

Je reviens d'une mission en Afrique de l'Est, où j'ai pu constater l'importance du rôle de l'Europe et la bonne coordination avec les actions bilatérales de ses membres. Cela étant, nous devons agir, notamment dans le prochain FED, pour que les règles de la concurrence soient respectées, et je pense tout particuliè-

rement à la Chine. Par ailleurs, il faut absolument que nous agissions sur la formation professionnelle pour éviter les phénomènes d'inadéquation entre la formation et l'emploi et enfin sur l'agriculture qui m'apparaît trop délaissée.

Par vos nombreux voyages et votre connaissance en matière d'agriculture, vous n'êtes pas sans savoir que l'agriculture est une pratique forte en Afrique, qui permet de s'autoalimenter ou de créer son commerce. Outre l'aide au développement qui se focalise sur la santé, comment l'Union européenne pourrait-elle travailler avec l'Union africaine afin de stimuler les profits agricoles ?

C'est à mon avis une priorité absolue pour les deux raisons que vous évoquez justement : assurer l'autosuffisance alimentaire et donner du travail à des populations qui sont encore très majoritairement rurales en évitant l'exode vers les villes. Beaucoup de politiques agricoles ont échoué en Afrique, car c'est difficile : la complexité de la propriété foncière, les pratiques culturelles ancestrales, le climat, l'irrigation sont autant d'obstacles. Mais il faut les surmonter, car la poursuite d'un développement rapide et équilibré de l'Afrique ne peut se passer d'une agriculture dynamique. Je souhaite une grande politique agricole euro-africaine.

Propos recueillis par G.L.

Myriam-Odile Blin : pour un nouveau pacifisme euro-africain

Sociologue, auteur, maître de conférences à l'Université de Normandie, Myriam Odile Blin est directrice de la collection « Arts dans la mondialisation » aux Presses Universitaires de Rouen et du Havre. Elle y a dirigé l'ouvrage : *Arts et cultures d'Afrique, vers une anthropologie solidaire*. Elle a également dirigé plusieurs publications sur les arts numériques dont « L'image numérique, l'aventure du regard ». Elle prépare actuellement deux ouvrages collectifs : l'un sur les politiques culturelles au Sénégal et l'autre sur les expressions artistiques et médiatiques liées aux printemps arabes.

«Nous n'avons le droit ni de fatiguer ni de renoncer», Wanghari Maathai

Quelles sont les conditions nécessaires à l'essor de ce nouvel humanisme orienté vers la paix entre les peuples en Europe et en Afrique, que celle-ci soit anglophone, francophone ou arabisante ?

Sans nul doute le dialogue interculturel et intercommunautaire dans l'Europe métisse, en Francophonie et au-delà, constitue aujourd'hui l'une des conditions à l'essor de cette paix. Et l'instauration d'un nouvel ordre mondial dans lequel le seul profit d'une petite minorité ne serait pas l'objectif prioritaire n'en est pas une condition secondaire. Les armes lumineuses de l'art et de la culture peuvent participer à la création d'un langage de réconciliation et instaurer de nouveaux modèles culturels et littéraires, mais aussi politiques au-delà des anciens canons culturels nationaux qu'il s'agit de dépasser aujourd'hui.

La culture a alors son rôle à jouer dans la redéfinition des relations économiques entre les peuples afin que le main stream anglo-saxon ne nivèle pas les industries et les cultures. Le maintien d'une vigilance citoyenne élargie à l'Europe, mais aussi au-delà à l'ensemble des communautés auxquelles appartiennent les différents pays européens, Francophonie, Unesco, G8, etc. passera en effet inexorablement par la culture à condition que celle-ci soit considérée pour elle-même et non pas instrumentalisée par le politique. Le continent afri-

caïn est pour sa part rattaché à diverses communautés d'intérêts et de langues, avec les langues nationales telles que le swahili, mais aussi l'anglais, le français, le portugais, l'arabe... Ces entités linguistiques sont liées dans leur constitution au passé colonial le plus souvent. L'un des grands enjeux de la diplomatie internationale européenne et africaine actuelle consiste à devenir véritablement collective, et en Europe, européenne, et non pas seulement nationale, et à laisser de côté le temps postcolonial de la France-Afrique, par exemple, pour instaurer des partenariats plus équitables entre les Nord et les Suds au niveau économique. Mais cela ne pourra se faire que si la dimension culturelle des relations entre les peuples et États mis en coprésence est mieux considérée. Le nouvel ordre mondial ne peut exister pacifiquement que si l'humain, c'est-à-dire la culture, est considéré comme une valeur supérieure à l'intérêt économique. Autre élément de réflexion : le retour du religieux en Europe sous des formes inattendues. Si les flux migratoires ont permis l'essor d'une population musulmane en Europe, venue principalement d'Afrique du Nord et subsaharienne, on a malheureusement trop peu vu l'immense richesse de cet apport en termes culturels. Le réflexe du rejet de la différence et de la différence de religion reste souvent plus fort que l'accueil de l'autre. Et un « musulman

imaginaire » devient le lieu de focalisation des peurs contemporaines : intégriste, terroriste potentiel, polygame, le musulman, quelle que soit la modération, la tolérance dont il fait preuve et son niveau d'assimilation à la société d'accueil, devient le nouveau bouc émissaire sociétal. Quelles valeurs citoyennes, chrétiennes ou simplement humanistes, inspirées des droits de l'homme que la société française fit éclore serait-il souhaitable de remobiliser afin que cet accueil de l'autre trouve sa pleine réalité aussi bien aux niveaux politique, législatif que dans la vie quotidienne ? La rhétorique politique de la sécurité n'est qu'un paravent malheureux face à l'impuissance des États à penser leur métissage culturel. Les médias européens doivent également redéfinir autrement leurs stratégies de développement et de diffusion dans ce monde métis et multipolaire, enfin les politiques économiques viser à plus de justice dans la répartition des richesses et de leurs dividendes dans le monde. Si ce n'est pas le cas, on assistera alors à un mouvement de désolidarisation de l'Afrique par rapport à l'Europe, comme l'indique avec discernement Achille Mbembé.

Myriam-Odile Blin

Retrouvez l'intégralité de ce texte sur notre site internet www.adiac-congo.com

UE/Congo : des relations privilégiées et stables

L'Union européenne (UE) va financer la reconstruction de la route Kinkala-Mindouli à hauteur de 21 millions d'euros (14 milliards FCFA), dans le département du Pool (sud)

Le coût total du projet routier est estimé à 34 milliards FCFA. Il sera financé à 67% par le Congo et 33% par l'UE. Le tronçon routier Kinkala-Mindouli est long de 58 kilomètres, les travaux devraient durer trois ans et rejoindre le prolongement de la route Brazzaville-Kinkala distant de 75 kilomètres, réalisé en 2007 et 2008 par des entreprises françaises sur financement de l'UE et du Congo. Premier bailleur de fonds du Congo, l'UE a déjà financé 49 projets de développement du pays. La Commission européenne a approuvé des financements globaux de 100 millions d'euros (65 milliards FCFA), en faveur du Congo pour la période 2014-2020.

La stratégie de développement entre l'UE et le Congo vise principalement à soutenir l'intégration régionale par la réparation des infrastructures de transport et la diversification de l'économie dans le cadre de l'APE avec l'Afrique centrale, la gouvernance des finances publiques et l'économie et le commerce afin de rétablir un climat propice aux entreprises. Cette stratégie couvre également les soins de santé et l'État de droit qui sont financés en tant que projets, le Congo ne pouvant bénéficier d'un soutien budgétaire. En 2009, la Commission européenne et le Congo ont signé un accord sur la protection des forêts qui couvre le commerce du bois et des produits dérivés du bois.

L'UE et l'explosion du 4 mars 2012

La Commission européenne a intensifié son aide au Congo pour faire face aux conséquences de l'explosion du dépôt de munitions qui a provoqué des dégâts considérables à Brazzaville le 4 mars 2012. Elle a apporté une aide de près de 1,5 million d'euros (1 milliard FCFA) et déployé une équipe de protection civile. La commissaire européenne chargée de la réaction aux crises, Kristalina Georgieva, s'était rendue à Brazzaville au lendemain de cette explosion. Grâce au mécanisme de protection civile de l'UE, la Commission avait envoyé une mission d'experts à Brazzaville pour évaluer les capacités des services d'urgence et aider le gouvernement à faire face aux conséquences du sinistre.

Un dialogue politique UE-Congo

Un dialogue politique entre le Congo et l'UE s'est tenu en décembre à Brazzaville. Il concernait la situation régionale, la situation intérieure du Congo et la gouvernance démocratique, la justice et les droits humains, l'économie, et la coopération entre le Congo et l'UE. Au plan régional, les échanges ont porté sur la situation en Centrafrique et la médiation internationale, la situation en RD-Congo, les

relations entre le Congo et l'Angola et la sécurité dans le golfe de Guinée. Sur le plan national et de la gouvernance démocratique, les deux partenaires ont examiné le processus électoral, les relations entre le pouvoir et l'opposition, ainsi que les conséquences de la catastrophe du 4 mars 2012.

Sur le volet justice et droits humains, les débats ont porté sur la mise en oeuvre des recommandations du dernier Examen périodique universel ; la mise en oeuvre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ; la mise en oeuvre de la loi pour les droits des populations autochtones ; la mise en oeuvre des instruments internationaux de lutte contre la torture ; les états généraux de la justice, la corruption dans le système judiciaire, etc. Sur le plan économique, il a été question du climat des affaires au Congo, de la diversification de l'économie, et du processus Initiative pour la transparence dans les industries extractives.

En ce qui concerne les relations entre le Congo et l'UE, ont été évoqués le programme du onzième Fonds européen de développement (FED), la contribution nationale du dixième FED, le programme Forest Law for Enforcement, Gouvernance and Trade, et le parc national d'Odzala-Kokoua.

Le ministre d'État, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Rodolphe Adada, a tenu à rappeler la vision du gouvernement et du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Gusso sur le développement et le règlement des crises continentales. Le chef de la délégation de l'UE au Congo, Marcel van Opstal, a indiqué que ce dialogue se tenait dans le cadre des conventions et accords qui se succèdent depuis les années 1960 tout en s'adaptant à l'évolution du contexte mondial, notamment les conventions de Yaoundé (1963-1975), de la convention de Lomé (1975-2000), des accords de Cotonou entre l'UE et les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), dotés d'un protocole financier, le FED. Cet engagement de coopération économique et social s'est enrichi d'une dimension politique désormais au cœur du partenariat entre l'UE et les États membres ACP, notamment le changement climatique, la sécurité alimentaire, l'intégration économique et l'efficacité de l'aide.

Noël Ndong

Investir dans la prospérité : vers une croissance économique créatrice d'emplois

Alain Akouala-Atipault : les zones économiques spéciales au cœur du défi de la diversification de l'économie congolaise

Alain Akouala-Atipault est ministre à la présidence de la République du Congo chargé des zones économiques spéciales (ZES).

Diversifier l'économie d'un pays, changer sa structuration est un processus de longue haleine. Ce n'est un secret pour personne : l'économie congolaise est fortement dépendante du pétrole – l'exploitation de celui-ci assure à l'État congolais près de 90% de ses recettes. Ce qui est une bonne chose, contrairement à une idée reçue qui professe que le pétrole serait une malédiction pour les pays qui en disposent. Les ressources budgétaires résultant de la commercialisation du brut permettent au Congo de faire face aux dépenses publiques, qu'il s'agisse des dépenses sociales, ou d'investissement dans la construction des infrastructures de haute importance comme les routes, les aéroports, les barrages électriques, etc.

Il est clair que cette dépendance vis-à-vis de l'exploitation pétrolière ne peut perdurer, car elle risque de fragiliser tout le système économique le pétrole étant une ressource tarisable et que les prix liés à sa commercialisation sont fluctuants sur le marché international. Asseoir l'émergence et le développement du Congo sur celle-ci n'est pas un gage d'efficacité. C'est pourquoi le président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, dans sa vision du Congo du vingt et unième siècle a décidé de mettre en route le processus de diversification de l'économie congolaise afin d'accroître le PIB par la création de nouvelles richesses et, in fine, celle des emplois. Les zones

économiques spéciales (ZES) sont le catalyseur de cette ambition.

Lancement des ZES

On entend par ZES un espace géographique délimité au sein du territoire de la République du Congo constituant une zone de développement prioritaire, administrée par un organe spécifique de planification et d'aménagement. Quatre ZES ont été identifiées : la ZES d'Ouessou dans le nord, au bord de la rivière Sangha ; la ZES d'Oyo-Ollombo dans le centre, au bord de la rivière Alima ; la ZES de Brazzaville, au sud, au bord du fleuve Congo ; et la ZES de Pointe-Noire au sud-ouest, au bord de l'océan Atlantique.

Depuis l'année 2011, avec l'appui de l'expertise de Singapour et d'un consortium composé de cabinets américain, européen et moyen-oriental, le gouvernement congolais a lancé les études de faisabilité de chacune des quatre zones économiques pour déterminer les filières industrielles que nous pouvons développer, les investissements que nous devons réaliser en termes d'infrastructures, etc. Cette phase cruciale, compte tenu de son importance, a duré un peu plus de quinze mois. Aujourd'hui, ces études de faisabilité sont terminées pour les zones de Brazzaville, Oyo-Ollombo et Ouessou. Celles relatives à la ZES de Pointe-Noire sont en phase de validation.

La loi instituant le régime de ZES, qui prévoit de mettre en place un dispositif législatif et réglementaire dérogatoire sur le plan fiscal et douanier pour les entreprises qui s'installeront dans les ZES, est prête. Elle sera bientôt examinée en conseil des ministres et débattue au Parlement. Le lancement effectif des ZES est prévu pour les mois à venir de cette année. C'est la zone d'Oyo-Ollombo, un espace de 760 hectares dédié à l'économie verte, à l'agro-industrie, au développement des filières agricoles et de la pêche, qui accueillera les premiers investissements pour la réalisation des infrastructures et l'installation des premières entreprises qui auront obtenu l'agrément nécessaire, délivré par l'agence de planification des ZES.

Des investisseurs de l'île Maurice, Singapour, la France, la Chine et l'Inde sont très intéressés et prêts à développer leurs activités dans les futures ZES.

Nous avons eu l'honneur de leur présenter les potentialités des zones, les conclusions des études de faisabilité et l'arsenal juridique qui sécurisera leurs investissements, tout en leur accordant de nombreux avantages. Les investisseurs nationaux, évidemment, constituent l'autre groupe des entrepreneurs intéressés à développer leurs activités dans les ZES congolaises.

Impact sur l'économie congolaise

D'après les études de faisabilité, le PIB potentiel qui sera généré par les ZES est d'environ 4 milliards de dollars à l'horizon 2030. En termes d'emplois, ce sont près de 350 000 emplois directs qui seront créés, toujours selon les mêmes prévisions. Au-delà des chiffres macroéconomiques, les ZES ont vocation à servir d'appui au développement du secteur industriel. L'objectif du gouvernement, c'est la transformation des ressources naturelles sur place, pour créer de la richesse localement. La zone industrielle de Maloukou, un des modules de la future ZES de Brazzaville, illustre cette démarche. Les premières activités qui ont été lancées, la fabrication de matériaux de construction, ont vocation à contribuer au développement de l'industrie manufacturière.

Appui du partenariat Union européenne (UE)-Congo à la diversification et à l'accroissement de la capacité de production

Le quatrième sommet entre l'UE et l'Afrique qui aura lieu à Bruxelles les 2 et 3 avril 2014 est l'occasion de jeter un nouveau regard sur les échanges

économiques entre les deux parties. Les accords de partenariat économique (APE) peuvent sans nul doute contribuer au développement de la croissance et à la réduction de la pauvreté en Afrique.

En ce qui concerne le Congo, ce partenariat pourrait se traduire par un appui au développement industriel par le biais des ZES. Les fonds publics de l'UE dans le cadre du futur APE peuvent renforcer l'économie congolaise dans son processus de diversification et de création de nouvelles richesses en appuyant la mise en place des organes qui assurent la gouvernance économique et juridique des ZES, en accompagnant les réformes nécessaires sur le plan économique, ainsi que les problématiques liées au commerce.

Sur le plan des échanges privés, de nombreuses entreprises des pays de l'UE se sont montrées très intéressées par les filières susceptibles d'être développées dans les ZES au Congo. Nous souhaitons qu'elles manifestent concrètement leur intérêt. Le Congo dispose d'un formidable potentiel économique qui ne demande qu'à être développé. Les opportunités d'investissement dans les secteurs à forte valeur ajoutée, comme la construction des infrastructures, l'industrie, le tourisme, les services, y sont nombreuses. Avec la stabilité et la paix, le Congo est une destination sûre pour l'investissement. Le volume croissant des investissements directs étrangers au cours des cinq dernières années, plus de trois milliards d'euros en 2012, est une indication de la confiance des investisseurs.

Alain Akouala-Atipault

Roger Waite : «Nous avons fait de l'agriculture un des axes forts de notre politique de coopération»

Roger Waite est le porte-parole pour l'Agriculture et le Développement rural de la Commission européenne

Comment l'UE peut-elle favoriser la sécurité alimentaire africaine sans tuer l'agriculture locale ?

Il n'est pas possible d'opposer sécurité alimentaire et agriculture locale. C'est avant tout l'agriculture locale qui contribue et peut contribuer à renforcer la sécurité alimentaire. L'Union Européenne (UE) est pleinement engagée à soutenir l'agriculture locale. Nous avons fait de l'agriculture un des axes forts de notre politique de coopération, et une cinquantaine d'États qui bénéficient de ces fonds de développement ont repris l'agriculture dans leurs priorités. En parallèle, l'UE a réformé sa politique agricole commune pour que les soutiens que l'on accorde aux agriculteurs, en Europe, ne portent pas préjudice aux agriculteurs africains. Par exemple, dans le cadre des négociations des accords de partenariat économique, le commissaire Ciolo a annoncé son intention de renoncer totalement aux restitutions à l'exportation pour les produits agricoles destinés aux pays de l'Afrique ayant conclu de tels accords.

La question de la sécurité sanitaire et de la sécurité de l'approvisionnement alimentaire se pose dans le sens de

L'Europe vers l'Afrique – les marchés africains sont souvent approvisionnés en produits avariés européens – et dans le sens Afrique-Europe – les productions agricoles encore largement artisanales ne peuvent répondre aux exigences européennes. Quels partenariats pour y remédier ?

Il faut savoir que l'Europe importe beaucoup des pays en développement, plus que les États-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande, le Japon réunis. Donc, beaucoup de producteurs y arrivent ! Nous avons des accords préférentiels et nous avons également des programmes de coopération pour aider les producteurs locaux à atteindre les standards de production européens. Pour ce qui est des exportations européennes, elles répondent à des critères de production stricts. Je ne peux bien entendu pas accepter que vous disiez que l'Europe exporte des produits avariés alors même que, de plus en plus, le marché européen à l'exportation de produits agricoles et agroalimentaires est un marché de qualité, basé sur des normes de production et les standards sanitaires très stricts.

La question du développement de la recherche agricole pour le développe-

ment se pose également. Y a-t-il des partenariats entre chercheurs européens et africains ?

Oui, nous avons des partenariats entre chercheurs européens et africains. Et l'Europe soutient la recherche agricole pour des productions d'intérêt stratégique pour la sécurité alimentaire en Afrique. Le septième programme-cadre de recherche de l'UE (FP7) pour la période 2007-2013 a financé de nombreux projets de recherche ou de coordination dans le domaine agricole à travers lesquels des partenaires africains et européens ont développé des collaborations scientifiques sur des sujets d'intérêts communs. Le nouveau programme-cadre de recherche pour la période 2014-2020, dénommé Horizon 2020, continuera et amplifiera cet effort de recherche, tout en visant à stimuler le développement de solutions innovantes et durables contribuant ainsi à assurer la sécurité alimentaire sur le continent.

Afrique et Europe se sont opposées au sujet des aides financières que cette dernière accorde à des agriculteurs accusés de fausser la compétition sur le marché mondial. Où en est-on aujourd'hui ?

La politique agricole européenne correspond aux attentes des Européens à l'égard de leur agriculture. Les outils qui créaient des distorsions ont été largement démantelés. J'ai déjà mentionné les restitutions à l'exportation. Mais il faut savoir qu'aujourd'hui 95% des aides européennes sont jugées non distorsives à l'OMC. De façon globale, la question n'est pas d'accuser une politique ou une autre, mais plutôt de savoir comment favoriser l'émergence de politiques agricoles à l'échelle de grandes zones régionales. Pour cela, au-delà des fonds de coopération et de développement, l'UE est prête à apporter un appui technique. Nous avons une expertise en matière de construction de politique agricole et développement rural et de gestion des marchés que nous sommes prêts à partager.

L'ONU célèbre cette année l'agriculture familiale. Celle-ci a encore une grande importance en Afrique qui n'a pas encore amorcé de révolution agricole industrielle. Quel soutien l'UE peut-elle apporter à l'Afrique pour faire cette transition ?

L'agriculture familiale est la structure par excellence de toutes les agricultures

du monde, y compris en Europe. La très grande majorité des exploitations aujourd'hui sont des exploitations familiales. Il est important de soutenir ce modèle, de moderniser les exploitations tout en gardant ce lien familial et des structures à taille humaine. Car l'agriculture, c'est non seulement la production alimentaire, mais c'est également des emplois et de l'activité dans des zones rurales qui n'existeraient pas sans l'agriculture. Donc oui, l'UE est engagée dans le soutien à la modernisation de l'agriculture, mais il est important qu'elle se fasse en lien étroit avec les populations locales, et pas sans elles. À ce titre, la question du foncier est une question centrale.

Le groupe sucre des pays ACP, dont fait partie le Congo, avait lancé une interpellation l'an dernier sur la remise en cause des quotas d'importation de sucre. Où en est-on sur ce dossier ? Un accord a-t-il pu être trouvé ?

Un accord politique entre le Conseil européen, le Parlement et la commission sur la réforme de la PAC a été conclu en juin 2013. À titre de compromis, le régime des quotas de sucre est supprimé à compter du 30 septembre 2017. La commission demeure fidèle à sa position déjà prise : la fin des quotas est l'option naturelle pour donner au secteur du sucre une perspective à long terme.

Propos recueillis par R-M.B.

Serguei Ouattara : industrialisation et renouveau du partenariat UE-Afrique

Serguei Ouattara est le président de la chambre de commerce Europe-Afrique qui a ouvert ses bureaux à Bruxelles en octobre 2012. Cette initiative a été lancée par de jeunes professionnels de la diaspora africaine actifs dans le secteur privé européen. L'objectif est de créer la culture et l'environnement favorable aux affaires dans de nombreux pays africains par le renforcement du secteur privé africain tout en ouvrant des opportunités pour le secteur privé européen d'étendre sa zone d'exploitation et de partager son expertise.

Avec un taux de croissance dépassant les 5%, l'Afrique, décrite comme un vivier d'opportunités, semble être, enfin, en position de force. Cependant, si ces chiffres ont de quoi susciter l'envie d'autres régions du globe, ils n'éclipsent en rien les réalités et la précarité qui existent encore sur le continent

Ainsi, les louanges des uns se heurtent au scepticisme des autres. Quoi qu'il en soit, des afro-pessimistes aux afro-optimistes, tous s'accordent à dire que la conjoncture actuelle est favorable à l'Afrique, et les acteurs du renouveau ont donc une occasion importante de poser les actes nécessaires.

L'industrialisation comme pierre angulaire du développement

Parmi tous les leviers de développement à disposition de l'Afrique, l'industrialisation est sans doute celui qui pourra donner des résultats probants. En effet, seule une transformation structurelle de l'industrie peut permettre à l'Afrique d'avoir une croissance soutenue.

Aujourd'hui, l'Afrique doit rattraper le retard accumulé dans ses activités manufacturières. Et, celles-ci, porteuses de valeur ajoutée, sont pourvoyeuses d'emplois et permettraient de consolider la croissance, la rendant moins dépendante de facteurs externes. Déjà en 2011, le rapport du Cnuced, « Promouvoir le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial », préconisait d'opter pour des politiques d'industrialisation telles que le soutien aux entreprises, l'instauration de relations efficaces entre celles-ci et l'État. L'entreprise doit, en effet, être centrale dans tout processus de développement, car même si les obstacles sont nombreux, notamment la faiblesse des infrastructures, des politiques ambitieuses et cohérentes (en termes

de climat d'affaires, de financements, d'investissements et en soutenant le secteur privé) feront naître les progrès. Ainsi, des entreprises africaines plus fortes généreront davantage d'emplois pour les jeunes qui, on le sait bien, sont toujours plus nombreux aux portes du marché du travail. Ensuite, la dynamique commerciale intra-africaine pourra se consolider, et enfin les entreprises seront plus compétitives sur les marchés internationaux. Par ailleurs, un tissu industriel africain croissant pourrait être synonyme d'augmentation des recettes fiscales pour les États. Recettes qui ensuite pourraient être réinvesties dans d'autres secteurs consolidateurs de croissance, tels que l'éducation, le développement des infrastructures, etc. À terme, les États

pourraient donc progressivement s'affranchir des aides extérieures.

Repenser le partenariat UE-Afrique

Le sommet UE-Afrique est l'occasion de marquer un réel tournant dans le partenariat entre les deux continents. À ce sujet, lors de rencontres préliminaires au sommet – la stratégie conjointe UE-Afrique a organisé une série de rencontres rassemblant les acteurs de la société civile africaine et européenne afin d'établir une série de recommandations qui seront soumises lors du sommet – j'ai souligné plusieurs aspects que pourrait intégrer ce « nouveau partenariat » : doter les entreprises africaines de capacités productrices et renfor-

cer la formation technique et universitaire devraient être aussi au centre du partenariat. J'ai plaidé pour la mise en place d'indicateurs de performance pour mesurer l'impact des décisions qui seront prises. Il était aussi essentiel d'insister sur l'importance d'impliquer la diaspora au sein du partenariat. En effet, une diaspora qualifiée est un atout supplémentaire pour le secteur privé des deux continents par sa compétence, mais aussi par sa double culture. Enfin, j'ai saisi l'occasion pour souligner qu'en termes de partenariat d'égal à égal, il était primordial que les deux parties expriment de manière explicite leurs intérêts. En effet, les intérêts européens ont été peut-être trop peu mentionnés.

Serguei Ouattara

Roland Portella : «Il faut transformer le potentiel de ressources humaines en capital humain»

Roland Portella est développeur et administrateur d'entreprises, président de la Coordination pour l'Afrique de demain (Cade).

Malgré une croissance souvent à deux chiffres depuis une décennie, le chômage et le sous-emploi demeurent des fléaux en Afrique. Pourquoi ? Que peut-on faire pour y remédier ? Comment rendre la croissance africaine plus inclusive ?

La question centrale est celle du développement de compétences qualifiées suffisantes pour soutenir les croissances africaines de manière pérenne. Le chômage persiste, car certains États africains ne mettent pas au cœur du processus de développement économique et social une politique d'emploi structurée, avec une cartographie réelle des gisements d'emplois. Les solutions existent pour remédier au chômage. Il faut adopter une politique économique et sociale endogène claire, lisible. Ensuite, déterminer les secteurs porteurs, les filières d'activités économiques et sociales productives et en croissance, détecter ou créer des chaînes de valeurs, avoir des analyses prospectives et construire une vision claire. Puis ajuster les formations et les systèmes éducatifs à ces potentiels de développement et de croissance. Il faut associer le secteur privé en amont des politiques de formation dès le collège et non pas seulement dans les programmes de formation supérieure.

Les jeunes et les femmes sont les premières victimes de ce chômage de masse. Quelles solutions, quels risques, lorsque l'on sait que la population africaine va atteindre le milliard dans quelques années, dont une majorité de jeunes ?

La création et le développement des PME structurées sont indispensables. Ce ne sont pas les créateurs d'activités qui manquent, mais les écosystèmes juridiques, fiscaux et organisationnels, qu'il faut mettre en place. Il faut encourager les jeunes et les femmes à entreprendre véritablement et pas seulement à faire de l'affairisme qui ne mène pas à la création de richesses ni à la structuration de projets. D'autre part, il faut inculquer à ceux qui ont beaucoup d'argent d'être des « business angels » pour les jeunes entrepreneurs innovants qui n'ont pas de moyens financiers suffisants et qui peuvent créer des emplois.

On regarde le développement du secteur privé comme la panacée. Est-ce vraiment la solution ?

Le vrai secteur privé est à encourager en Afrique, car c'est lui qui peut véritablement créer des emplois et apprendre aux jeunes le travail organisé, le goût de l'effort, la culture du projet, l'organisation et la maîtrise des processus de production. L'État peut d'ailleurs s'inspirer de certaines méthodes du secteur privé pour organiser un pays et lui donner une vision stratégique, c'est ce qu'a fait la Malaisie. Nous avons besoin en Afrique d'États stratèges qui donnent une vision forte, tout en ne cherchant pas à considérer le secteur privé comme une prédation, mais comme un partenaire réel du développement du pays.

Les partenariats public-privé (PPP) ne sont-ils pas un danger pour l'Afrique, lorsque l'on voit certains ratés en Occident alors que l'Afrique se bat déjà avec son désendettement ?

Les PPP sont indispensables dans des secteurs où l'État n'est pas capable d'assumer seul les risques financiers d'investissement, telles les infrastructures et l'énergie, car elles peuvent permettre l'amélioration du service rendu ou des équipements de qualité. Mais au-delà de la problématique de la mobilisation des capitaux pour réaliser ces types d'investissements, ce sont les incertitudes des cadres réglementaires et institutionnels qui posent problème, car les textes sont souvent flous, pas suffisamment harmonisés d'un pays à un autre qui peuvent se partager des infrastructures énergétiques. Le caractère exécutoire incertain des contrats ne rassure pas toujours l'investisseur privé. La problématique se situe au niveau de la gestion des exécutions de contrat. Mais ce que je préconise, c'est de ne pas seulement regarder les gros projets d'infrastructures, il y a d'autres champs à explorer où l'on peut créer ou accélérer des PPP de levier à l'investissement productif et qui apprennent aux États à capitaliser du savoir réel en termes d'organisation et de production d'écosystèmes afin qu'ils maîtrisent dans les années suivantes tous les processus techniques et organisationnels.

Propos recueillis par R-M.B.

Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur notre site internet www.adiac-congo.com

Madjisse Beringayé : «Living the African Dream, c'est créer la culture entrepreneuriale en Afrique»

Présentez-nous votre initiative, Living the African Dream...

C'est une initiative globale qui a pour but de promouvoir la diffusion de la culture entrepreneuriale chez les jeunes en Afrique. Nous avons à ce jour deux grands projets. Le premier, mettre en place une plateforme sur internet pour relayer ce qui se fait de mieux en Afrique. L'idée est de montrer au monde qu'il est possible d'entreprendre en Afrique. Nous sommes persuadés que mettre en valeur le potentiel africain est une priorité. Deuxièmement, nous voulons mettre en place un centre d'entrepreneuriat et d'innovation. Le pilote devrait voir le jour d'ici septembre 2015 à Bamako. Le but est de créer un lieu qui encadre tous les jeunes qui ont de réels projets afin que nous puissions les accompagner, comme dans la recherche de financement, très problématique en Afrique. Et enfin, l'objectif ultime est de créer un déclic entrepreneurial chez les jeunes.

Comment aidez-vous et soutenez-vous les jeunes qui ont des projets aujourd'hui ?

En raison de mes activités, je me déplace beaucoup sur le continent et j'organise des rencontres de jeunes talents qui fonctionnent très bien. Grâce à mon réseau et à la magie d'internet, je reçois des messages de jeunes qui nous présentent leurs projets. Je leur conseille alors de continuer à avancer et je les aide à avoir une visibilité auprès des médias ou encore à avoir quelques contacts pour les accompagner dans leurs démarches.

Comment êtes-vous passée du conseil à l'entrepreneuriat ?

Il y a quelques années, j'ai créé ma propre société de conseil spécialisée dans les problématiques africaines. Je constate qu'il y a plein de talents, mais par faute de structures et d'accompagnement, ils ne s'épanouissent pas. Nous avons plein de jeunes talents, mais le talent ne suffit pas. Ainsi je me suis demandé ce que je pouvais faire concrètement pour les aider. Et c'est de ce questionnement que *Living the African Dream* est né.

Quelle est la force de ces jeunes entrepreneurs ?

Les jeunes sont vraiment le levier de l'économie africaine. On sent que les choses bougent et si l'on se focalise sur les jeunes, c'est pour plusieurs raisons. Les jeunes sont idéalistes. Ils se permettent de rêver en grand. Cependant, de manière très factuelle, les jeunes sont très touchés par le chômage en Afrique. Dans certains pays, le taux de chômage atteint plus de 60%. Le chômage est aussi la cause indirecte de nombreux problèmes en Afrique, notamment d'insécurité. Quand les États laissent en marge de la société leur jeunesse, ils les poussent à se retrouver dans des situations malhonnêtes. La priorité est de les aider à avancer. L'entrepreneuriat est une des solutions. L'autre solution est

l'emploi, qui, nous l'espérons, se développera grâce à nos réseaux de jeunes entrepreneurs.

Quelles sont les trois grandes difficultés de l'entrepreneuriat en Afrique ?

La première entrave interne est le manque de culture entrepreneuriale. En Afrique, lorsqu'on est jeune, on peut avoir des idées, mais on ne s'autorise pas à les réaliser. Le processus d'un entrepreneur n'est pas aisé. On essaye, on réessaye et à la fin ça fonctionne. En Afrique, nous avons peur de l'échec ou de la moquerie de l'entourage, et cela paralyse les gens. Tous les entrepreneurs essuient des échecs, c'est la base ! Deuxièmement, il y a un manque de structures. Comment faire après avoir eu une idée ? Il n'y a rien pour nous informer, et la masse de travail devient donc irréalisable, car il n'y a pas de structures d'accompagnement. Troisièmement, le climat des affaires, l'entrepreneuriat ne donnent pas envie. Sur le terrain, monter une entreprise reste assez compliqué. C'est pourquoi beaucoup le font de manière informelle. Ce qui est dommage pour l'État et les entrepreneurs.

À propos du rôle de l'État, que pensez-vous de sa position dans les pays où vous opérez ?

Nous sommes obligés de nous appuyer sur l'État, car nous avons de grands projets. D'ailleurs, l'État, à lui tout seul, ne peut pas tout faire. En revanche, il peut créer les conditions parfaites pour rendre le pays attractif et créer les bases nécessaires en donnant de l'impulsion à l'entrepreneuriat. Souvent, nous voulons taper sur l'État. Prenons l'exemple de la corruption, un véritable fléau qui devrait être géré par l'État. Ainsi, je pense qu'il y a un véritable déblayage de fond à faire pour laisser les entreprises faire leur travail et leur installation.

Vous vivez en France, pensez-vous vous installer en Afrique ?

Je suis née au Tchad, et je suis très connectée à mon pays. Je sors du système éducatif français avec une manière de travailler très occidentale. Et c'est d'ailleurs pour cela que j'ai décidé de créer cette société, car j'ai la possibilité de comprendre les problématiques du continent. À terme, j'aimerais m'installer sur le continent. Ce serait l'idéal. Je suis panafricaine, je me sens à la maison partout, et j'en serai ravie ! En attendant, j'ai trouvé un bon équilibre, car je passe autant de temps que je le souhaite sur le continent. En ce moment, nous observons avec plaisir un changement profond : un retour impressionnant de la diaspora dans le pays d'origine. Comme dans l'exemple du Rwanda, des jeunes formés dans les meilleures universités reviennent au pays avec des compétences et des expériences de fond. Tous ces signes nous permettent de constater un changement structurel positif de l'Afrique.

Propos recueillis par G.L.

Suzanne Bellnoun : «L'entrepreneuriat féminin constitue le poumon économique de l'Afrique et représente un espoir pour l'Europe»

Suzanne Bellnoun est directrice de la société Bel'Art Import-Export, présidente fondatrice de l'Organisation des femmes africaines de la diaspora et présidente fondatrice du Club des Africaines entrepreneures d'Europe, membre du Lobby européen des femmes et promotrice de la Coopérative des femmes rurales à Ékité (Cameroun). Elle est lauréate du Prix du Conseil supérieur du notariat 2012.

Quelle place pour l'entrepreneuriat des femmes en Afrique ? Qu'est-ce que l'Europe peut apporter à l'Afrique sur ce point ?

L'Afrique est le continent où les femmes entreprennent le plus dans le monde. Mais il faut voir quels sont les points forts et les points faibles de cet entrepreneuriat. Ce que nous pouvons apprendre de l'Europe, il faut l'adapter à notre environnement et les Européens ont aussi beaucoup de choses à apprendre chez nous. Les Africains devraient s'inspirer en cela des Asiatiques qui dominent le monde sans s'être détachés de leur culture : ils viennent chercher en Occident ce qui leur manque et en font une recette personnelle adaptée à leur environnement.

À l'heure actuelle, les femmes entrepreneures exercent essentiellement dans le secteur informel. Quel accompagnement suggérez-vous pour que les jeunes ne suivent pas le même chemin ?

Aujourd'hui, en Europe, on envisage d'enseigner l'entrepreneuriat dès le collège. Si on intégrait l'aspect entrepreneurial féminin dans les écoles, cela aiderait à accompagner les jeunes à non seulement prendre leurs mères comme modèle, mais aussi à développer de manière formelle leurs structures. Les États ont intérêt à investir dans ce domaine, car on ne peut pas avoir une croissance solide et durable si l'informel, surtout les femmes et les jeunes ne sont pas pris en compte.

Les femmes sont de plus souvent cantonnées à de micro-entreprises de travaux en bas de la chaîne de valeur et à forte intensité de main-d'œuvre. Comment leur faciliter le passage vers des entreprises plus ambitieuses de fourniture de services ?

De nombreuses femmes en Afrique sont dans une situation intermédiaire

où elles ont des structures qui ne répondent plus à la microfinance, car leur taille s'est développée mais qui ne peuvent avoir recours aux banques qui sont frileuses. Il ne leur reste comme recours pour financer leur développement que les tontines, donc l'informel. Il faut donc la volonté des décideurs et des financeurs tout en tenant compte des besoins spécifiques des femmes. La création d'une banque féminine avec des normes de crédit adaptées aux besoins des femmes serait un grand pas en avant. Car bien souvent, les hommes iront plus facilement que les femmes hypothéquer un titre foncier pour faire un dépôt de garantie afin de développer leurs activités.

Les jeunes femmes qui seront sur le marché du travail seront essentiellement urbaines. Quels accompagnements spécifiques pour elles ? Comment les intégrer sur le marché du travail ?

Il faut un travail de sensibilisation de tous les acteurs sur ce qu'est l'entrepreneuriat féminin en Afrique. Il faut que les décideurs et les financeurs intègrent que les femmes puissent être autre chose que couturières, coiffeuses, vendeuses ou agricultrices au village. Elles peuvent faire de l'import-export, être mécaniciennes, ingénieures dans les ateliers de réparation d'objets informatiques, etc. Il en va aussi de l'intérêt des décideurs. En effet, les États perdent des sommes faramineuses, car ils ne perçoivent pas d'impôts sur le secteur informel. Les organismes de micro-crédit perdent des clients potentiels, car les femmes investissent dans les tontines. Tout le monde serait donc gagnant, ce n'est pas un service que l'on rend aux femmes.

Il y a en cela une différence entre



© DR

le monde anglophone, où il y a pléthore d'exemples de femmes chefs de grands groupes et le monde francophone, où cela est extrêmement rare. Y a-t-il une raison particulière ?

Les Anglo-Saxons sont très pragmatiques, l'entrepreneuriat dans les pays anglo-saxons est plus encouragé et la femme reconnue dans ses compétences et son dynamisme. Le système dans ces pays reconnaît la valeur de la femme quelque soit sa catégorie dès lors que l'on démontre un savoir-faire. Si une femme analphabète a un business florissant chez les anglophones on lui accordera un prêt, pas chez les francophones. Si la Francophonie ne prend pas cela en compte, les Anglo-Saxons risquent de grignoter la partie francophone, car les gens vont naturellement là où ils sont reconnus. La femme transmet la langue et est la base de la culture, la Francophonie aurait donc tout intérêt à favoriser l'entrepreneuriat féminin.

Propos recueillis par R.-M. B.

Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur notre site internet www.adiac-congo.com

Chambre de commerce Europe-Congo : «L'Europe est un partenaire de longue date du secteur privé congolais»

La chambre de commerce Europe-Congo travaille au développement du secteur privé en République du Congo en promouvant les investissements étrangers, européens et non européens. Elle effectue également un travail de veille et de liaison auprès des institutions européennes sur des thématiques d'intérêt pour le Congo. D'autre part, elle recherche du personnel qualifié dans des secteurs à pourvoir, tels que ceux de la santé et de l'enseignement.

Entretien avec Paula Linhart et Stanislas Vadé ses représentants.

Quelle est la part de l'investissement européen, hors France et hors aide, dans le secteur privé au Congo ? Et quelle en est la tendance ces dernières années, haussière ou baissière ?

Il existe une pénurie de données agrégées sur les investissements européens réalisés en République du Congo et dans les pays africains en général. Nombre d'États européens ne communiquant pas aux institutions internationales compétentes leurs données en matière d'investissements directs à l'étranger (IDE). Néanmoins, il est possible d'identifier quelques tendances générales. La portion des IDE effectués par des États européens, hors France, dans le secteur privé au Congo a atteint un pic durant la période de trois-quatre ans précédant la survenance de la crise économique et financière de 2009. 2010 et 2011 furent des années de creux, marquées par un attentisme généralisé. L'année 2012 a été marquée par une légère reprise des IDE européens au Congo, confirmée en 2013, mais avec des volumes en deçà ou au mieux équivalents à ceux précédant la crise. Actuellement, la Grande-Bretagne est le seul pays européen à accroître substantiellement ses investissements dans le secteur privé, notamment dans le secteur minier. Toutefois, grâce aux investissements croissants réalisés par les pays émergents sur son sol, le Congo a vu les IDE croître de 47,6% sur la période 2007-2012. Les investisseurs européens sont conscients de cette tendance ainsi que des nombreuses opportunités d'investissement existantes. Aussi est-il raisonnable de tabler sur une reprise des IDE européens dans les années à venir.

Dans quels secteurs investissent les Européens au Congo ?

Outre le secteur des hydrocarbures, les Européens investissent dans l'exploitation forestière et la transformation du bois, dans des projets de construction et de concession d'infrastructures, dans le secteur minier, dans l'agro-industrie, dans le secteur brasseur ou encore dans les services. S'agissant de l'exploitation forestière et de la transformation du bois, les autorités congolaises ont pris les mesures nécessaires afin de pérenniser le secteur en mettant en place des normes pertinentes tant sur le plan environnemental, industriel que socioéconomique. Ce cadre législatif s'avère propice pour les sociétés européennes présentes, dont l'activité est de plus en plus encadrée dans le contexte d'un développement durable. Le secteur minier, créateur d'emplois, voit quant à lui la promesse d'investissements massifs, notamment grâce à un cadre législatif favorable. Ainsi, le groupe anglo-suisse Glencore-Xstrata et son partenaire Zanaga Iron Ore Corporation travaillent actuellement au développement d'un projet d'exploitation du gisement de fer de Zanaga, évalué à trois milliards de dollars et qui mobilisera de nombreux secteurs de l'économie congolaise.

Le secteur privé congolais a-t-il intérêt à se rapprocher de l'Europe ?

L'Europe est un partenaire de longue date du secteur privé congolais. Elle est consciente que des transformations structurelles sont en train de s'opérer au Congo et qu'elle doit prendre part à cette dynamique en réalisant de nouveaux investissements et en accroissant le volume des échanges commerciaux avec le Congo. Ces relations de travail doivent impliquer des entreprises congolaises et européennes de toutes tailles et déboucher sur des partenariats gagnant-gagnant. L'Europe dispose à cette fin de technologies et de savoir-faire dont elle peut faire bénéficier ses partenaires. Elle peut, en outre, aider le secteur privé congolais à réduire ses coûts via la facilitation des échanges commerciaux et l'accès au financement. Ces différents éléments permettront de renforcer les capacités d'offre du secteur privé congolais tant sur le plan régional qu'international. Dans cette optique, le quatrième sommet Afrique-UE ouvre une fenêtre pour travailler à un agenda économique commun.

Propos recueillis par R.-M. B.

Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur notre site internet www.adiac-congo.com

GOVERNANCE MONDIALE

L'Afrique perd tous les ans plus de 50 milliards de dollars dans des mouvements illicites

Le secrétaire général adjoint de l'ONU, Jan Eliasson, et l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki soulignent la nécessité d'efforts accrus au niveau mondial pour lutter contre les mouvements illicites de capitaux en provenance d'Afrique qui paralysent le développement du continent africain

Selon certaines estimations, plus de 50 milliards de dollars sont perdus tous les ans à cause de mouvements illicites de capitaux en provenance d'Afrique, un montant largement supérieur au montant officiel de l'aide au développement reçu par l'Afrique.

Jan Eliasson a fait cette déclaration au cours de la cérémonie d'ouverture de la session de la commission de haut niveau sur les mouvements illicites de capitaux en provenance d'Afrique, qui vient de se tenir à New York, au siège de l'ONU. Cinquante milliards de dollars de pertes constituent un chiffre stupéfiant qui représente les dommages causés aux individus, au développement et au programme de gouvernance de l'Afrique en général, selon lui.

Il pense qu'il faut empêcher l'Afrique de perdre des ressources avec des mouvements illicites. Des fonds qui pourraient permettre de satisfaire les besoins de ses populations et leur permettre de bâtir un avenir meilleur. Pour ce faire, il préconise des concertations en vue de régler le problème de ces mouvements illicites de capitaux en provenance d'Afrique afin de garantir la croissance et le développement du continent. L'ancien président sud-africain Thabo Mbeki a expliqué que l'argent perdu chaque année était un capital généré dans le continent, qui lui appartient, mais qui le quitte par des moyens illicites. Selon lui, environ deux tiers des mouvements illicites de capitaux proviennent des activités des sociétés multinationales alors que 30%

ou plus proviennent directement d'activités criminelles, parmi lesquelles la drogue, le trafic d'êtres humains et la corruption. Il souhaite que l'on décrypte la question des mouvements illicites en provenance d'Afrique, aussi bien du point de vue africain, pourvoyeur de ces fonds illicites, que du point de vue des pays qui les accueillent «*afin que les recommandations produisent des effets dans les deux sens*», a-t-il indiqué. La commission de haut niveau est une émanation de la Commission des Nations unies pour l'Afrique et de l'Union africaine. Elle est fonctionnelle depuis février 2012 et lutte contre les mouvements illicites de capitaux en provenance de l'Afrique. Présidée par Thabo Mbeki, elle regroupe neuf autres personnalités distinguées,

africaines et du reste du monde. À New York, elle vient de se réunir avec les représentants du gouvernement américain, du secteur privé, de la société civile, des institutions multilatérales, des universitaires, pour échanger sur la question des mouvements illicites de capitaux dont le rapport final sera publié en juin 2014. Ce rapport contiendra à la fois des réflexions, des observations sur la question et des propositions africaines et du reste du monde sur la réponse à apporter à «*cette perte sèche*» qui relève de la gouvernance internationale, parfois confisquée par les hommes dont la gestion est de plus en plus critiquée et critiquable dans les faits.

N.N.

Investir dans la paix : des solutions africaines aux problèmes africains

Catherine Ashton : l'UE travaille pour l'Afrique

Catherine Ashton est Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne.

La crise qui sévit en République centrafricaine est une tragédie non seulement pour la population de ce pays, mais pour nous tous. Les violences interconfessionnelles qui dressent les chrétiens et les musulmans les uns contre les autres déchirent les communautés et divisent le pays tout entier. Nous assistons à une crise humanitaire d'une ampleur considérable

Près d'un million de personnes sont sans foyer. Nombre d'entre elles sont dispersées dans le pays ou ont fui au-delà des frontières, vers les pays voisins. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population a cruellement besoin d'aide. Les citoyens de la République centrafricaine méritent un avenir meilleur. Nous ne pouvons pas permettre que ce pays devienne un refuge pour les criminels, les terroristes et les groupes armés. Il est nécessaire, autant pour l'Europe que pour ses voisins africains, d'empêcher que l'ensemble de la région soit déstabilisé.

L'UE fait tout son possible pour apporter son aide grâce à une approche globale de la crise combinant des instruments diplomatiques, économiques et militaires, afin de contribuer à assurer une sécurité et une prospérité durables. L'année dernière, nous avons plus que triplé notre aide humanitaire pour la porter à plus de 76 millions d'euros afin de favoriser l'accès à l'eau salubre, aux denrées alimentaires et aux soins de santé pour les victimes de la crise. Les personnes qui ont le plus besoin d'aide humanitaire se trouvent souvent dans des zones difficiles d'accès. C'est pourquoi en décembre nous avons établi un pont aérien quotidien entre Bangui et Douala, au Cameroun, afin de convoier du matériel et du personnel humanitaire vers la République centrafricaine.

Pour protéger les populations les plus exposées, les dirigeants de l'UE ont décidé, en février, de déployer une mission militaire dans le pays. L'Eufor-RCA contribuera aux efforts consentis

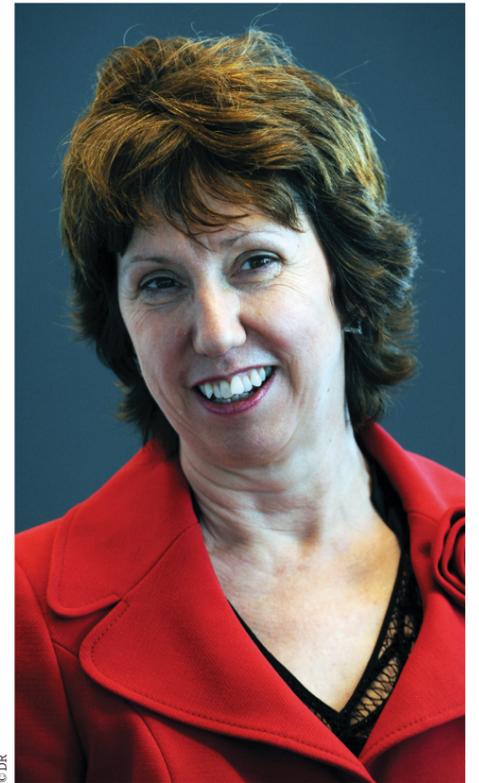
aux niveaux international et régional pour établir un environnement sécurisé, protéger la libre circulation des civils et établir une zone de sécurité pour les personnes déplacées à Bangui et au-delà. La mission se concentrera en particulier sur la prévention de la violence envers les femmes. Elle collaborera étroitement avec la Mission de soutien sous conduite africaine.

Il faut en outre agir sans tarder pour rétablir un système politique viable sur la base de la réconciliation nationale. L'UE soutient un dialogue national sans exclusive destiné à mettre fin aux violences ethniques et interconfessionnelles. Nous contribuerons à reconstruire les institutions publiques et à réformer le secteur de la sécurité, à restaurer les services sociaux de base et la gestion des finances publiques et nous appuierons le rétablissement, à terme, de l'administration publique et des forces de sécurité. Ce processus ouvrira la voie aux élections, qui doivent se tenir en 2015 et que l'UE soutiendra grâce à une enveloppe de 20 millions d'euros.

Notre action en République centrafricaine est un excellent exemple de l'action menée par l'UE en Afrique. Aujourd'hui, la moitié des missions civiles et militaires de l'UE sont déployées sur le continent africain. L'UE est le principal fournisseur d'aide au développement et d'aide humanitaire en faveur de ce continent, ainsi que son principal partenaire en matière de commerce et d'investissements. Notre objectif est à la fois de fournir

l'aide indispensable à court terme et d'œuvrer en faveur d'une paix et d'une prospérité durables en remédiant aux causes profondes des crises.

L'action de l'UE dans la Corne de l'Afrique est un bon exemple de la façon dont nous pouvons combiner tous les instruments dont nous disposons afin d'obtenir des résultats durables. Nous avons dépêché des navires afin d'escorter les livraisons de denrées alimentaires et d'appréhender les pirates. Nous avons collaboré avec les autorités locales afin d'établir des procédures judiciaires régulières. Nous avons en outre bâti des écoles pour veiller à ce que les jeunes garçons reçoivent une éducation plutôt que de fournir l'équipage des bateaux pirates. La piraterie a été réduite de 95 %. Par ailleurs, nous sommes conscients que le changement doit être pris en main par la population locale elle-même. Lorsque j'ai rencontré des dirigeantes africaines, l'année dernière à Bruxelles, j'ai été frappée par le fait qu'elles étaient résolues à prendre personnellement leur destin en main et à œuvrer en faveur d'un avenir meilleur. C'est pourquoi nous collaborons étroitement avec nos partenaires régionaux, par exemple l'Union africaine, afin de consolider les valeurs démocratiques, de répondre aux crises qui menacent la sécurité et d'encourager le développement socioéconomique. La semaine prochaine, des dirigeants de toute l'Afrique viendront à Bruxelles pour rencontrer leurs partenaires de l'UE. Ce sommet est une formidable occasion de collaborer et de réaffirmer l'engagement que l'UE a pris il y a longtemps



© DR

déjà en faveur du continent africain. Les populations sont au cœur du partenariat entre l'UE et l'Afrique. C'est pourquoi nous discuterons de nouveaux investissements dans l'éducation et la formation. Mesurant toute l'importance de l'enjeu que représente la prospérité pour nos deux continents, nous examinerons comment stimuler une croissance susceptible de créer des emplois et de libérer le potentiel de la population en termes de productivité et d'esprit d'entreprise.

Le sommet qui se tiendra la semaine prochaine nous donnera l'occasion d'approfondir notre partenariat établi de longue date d'égal à égal, en mettant l'accent sur les personnes, la prospérité et la paix.

Catherine Ashton

Général Sékouba Konaté : la Force africaine en attente, un gendarme africain pour la paix et la sécurité

D'origine guinéenne, le général d'armée Sékouba Konaté a été formé en France. Il a assuré la transition de son pays en tant que président de la République de décembre 2009 à décembre 2010. Il est nommé Haut Représentant de l'opérationnalisation de la Force africaine en attente (FAA) et responsable de la planification et de la gestion stratégiques des opérations de soutien à la paix de l'Union africaine (UA).

L'UA a mis en place depuis sa création une architecture de paix et de sécurité composée de plusieurs segments qui, une fois rendus opérationnels, devront agir plus efficacement pour la prévention, la résolution et la gestion des conflits sur le continent

En matière de gestion des conflits, l'UA a décidé de mettre à la disposition du Conseil de paix et de sécurité une Force en attente dont la mission consiste à intervenir dans tous foyers de conflits dans les conditions prévues par l'acte constitutif de l'UA et le protocole portant création du Conseil de paix et sécurité (CPS).

Cette force est investie de diverses missions, allant de la neutralisation des causes de conflit, l'interposition entre les belligérants, la protection des populations civiles et des personnes déplacées internes, la protection des personnels des missions de soutien de la paix de l'UA et la gestion des catastrophes naturelles. La Force africaine en attente est constituée des forces régionales en attente et des contingents militaires ou de police préposés

tionnés dans leurs États membres respectifs et prêts à être déployés en cas de crise. Cette force est placée sous l'autorité directe et la gestion de la Commission de l'Union africaine qui en nomme le commandant.

La FAA est dotée d'une Capacité de déploiement rapide, dont la mission principale consiste à intervenir d'urgence dans un foyer de conflit pour en réduire l'ampleur, en circonscire le champ et créer les conditions pour le déploiement d'une mission de soutien à la paix multidimensionnelle de plus grande envergure. Au cours de cette première phase, les États membres contributeurs de troupes et de forces de police agissent de façon autonome en puisant dans leurs propres ressources pendant une période de trente jours

au-delà desquels l'UA prend le relais.

En raison des difficultés liées à l'opérationnalisation de cette force, j'ai été nommé en 2011 afin d'accélérer le processus qui doit parvenir à son terme d'ici 2015. L'UA a fait appel à moi quand je venais à peine de conclure, à travers des élections que d'aucuns ont jugées libres, démocratiques et transparentes, la transition que j'avais été appelé par les forces vives de la Guinée à présider. Je me réjouis aujourd'hui d'avoir permis, en ma qualité de président de la transition avec le soutien actif de la communauté internationale incarnée alors par le Groupe de contact international sur la Guinée, de sortir mon pays de sa longue et tragique marche dans la dictature.

Le soldat que je suis, entraîné pour faire la

guerre, a été ainsi transformé par les circonstances en un artisan de la paix et de la démocratie. La guerre, je l'ai pratiquée pendant une bonne partie de ma carrière et je puis dire qu'il n'y a pas pire calamité pour un peuple ou une région, qu'une telle aventure meurtrière, dévastatrice et déshumanisante. L'Afrique doit tourner résolument le dos à ces pratiques qui ruinent ses efforts de développement et dépeuplent des contrées entières. Ces guerres sont le plus souvent liées à la conquête ou à la tendance à confisquer le pouvoir.

Dans le cadre de la mission que l'UA m'a confiée, j'ai l'occasion de rencontrer un bon nombre de ces dirigeants et j'ai la conviction qu'ils veulent véritablement sortir leurs pays de la misère morale et matérielle. Les parte-

naires de l'Afrique qui souhaitent aider ce continent à participer pleinement à la bonne marche des affaires du monde et surtout à contribuer à la paix et la sécurité internationales se doivent d'aider ces dirigeants et de soutenir leurs efforts en vue de faire de l'UA un instrument efficace pour l'intégration de l'Afrique et la promotion de la paix.

La Force africaine en attente de l'UA est conçue pour être un gendarme de la paix. Les États africains, dont pratiquement aucun ne peut s'estimer totalement à l'abri de situations pouvant conduire à une grave déstabilisation, doivent soutenir ce projet et concourir à sa réalisation.

Général Sékouba Konaté

Lansana Kouyaté : des solutions africaines aux problèmes africains

Lansana Kouyaté est né en 1952 à Koba, en Guinée. Il a successivement occupé les fonctions d'ambassadeur dans plusieurs pays du Moyen-Orient, de représentant permanent de son pays à l'ONU, de représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en Somalie, de sous-secrétaire général de l'ONU, de secrétaire exécutif de la Cédéao, et de Premier ministre de Guinée. Aujourd'hui, Lansana Kouyaté est président du Parti de l'espoir pour le développement national.

Longtemps tiraillés entre les blocs Est et Ouest, les pays africains ont été peu ou prou protégés contre les crises internes soit par un camp soit par l'autre. La bipolarisation de l'après-guerre n'a pas mis fin aux conflits mais ceux-ci étaient plus inter-États qu'intra-États

Depuis assez longtemps, l'Afrique a commencé à examiner les conflits sur le continent. Cet examen a suivi le cheminement habituel d'envoi de missions spécifiques jusqu'à l'intervention armée dans les cas extrêmes. Depuis longtemps, il a été question de la formation d'une armée africaine qui n'a jusqu'ici pas vu le jour faute de consensus. Il serait de toutes les façons difficile d'aboutir à un tel consensus en l'absence d'une autorité continentale ayant prépondérance sur des États dont nul ne peut imaginer pour l'instant qu'ils se dessaisissent de tout ou partie de leur souveraineté. En lieu et place d'une armée continentale dont le projet sommeille dans les tiroirs de l'Union africaine (UA), les mécanismes de prévention furent privilégiés.

Ils portent principalement sur la mise en place d'un conseil de paix et de sécurité, d'un centre de collecte et d'analyse, d'un système d'alerte rapide, d'un conseil des sages et d'un projet de forces africaines prépositionnées. Les cas malien et centrafricain sont une représentation des difficultés auxquelles l'Afrique fait face dans le rétablissement de la paix sur le continent. Oui, tout Africain serait heureux que les mécanismes endogènes puissent suffire à prévenir sinon à régler les crises. Encore



© DR

faut-il que les organisations africaines s'en donnent les moyens. Ces moyens sont connus des états-majors et de gouvernements africains :

- le prépositionnement des troupes suppose que chaque pays indique quel nombre de soldats il peut, en toutes circonstances, mettre à la disposition de la communauté ou de l'Union ;

- l'une des difficultés observées dans les opérations de maintien ou d'imposition de la paix est que les contingents sont étrangers les uns aux autres. La désignation par l'affectation d'un numéro matricule permettra de procéder aux manœuvres militaires avec les mêmes soldats en temps de paix, ce qui créera entre eux l'indispensable camaraderie de troupe et minimisera les contradictions sur les théâtres d'opérations ;

- la chaîne de commandement doit être bien définie et l'autorité de l'état-major de la communauté appliquée sans injonctions des états-majors des pays d'origine ;

- le concept d'opération en tant que plan stratégique et tactique de conduite sur le terrain ne doit souffrir d'aucune ambiguïté ;

- le financement de toute intervention multilatérale est coûteux. Il ne suffit pas de laisser au bon vouloir de chaque État de contribuer au fonds spécial de la paix. Il faut en fixer les quotas et les modalités. Mais étant donné que les contributions classiques des États au budget des organisations accusent des retards de plusieurs années pour certains, il serait plus convenable de décider, tel que l'a fait la Cédéao, d'un prélèvement communautaire calculé en pourcentage à appliquer sur les importations venant de pays tiers (0,5% est celui retenu à la Cédéao). Le montant paraîtra trop élevé aux yeux des gouvernements qui ne devraient cependant pas oublier qu'il est hors budget et est payé par tout importateur comme sa part de contribution à la paix de la communauté. Les questions évoquées ici ne sont pas exhaustives. In fine, tout dépendra de la volonté d'indépendance qui sera le levain de la responsabilité des États africains à trouver des solutions aux problèmes africains dans le respect de la charte de l'Union africaine et du chapitre 8 de l'Organisation des Nations unies. En tout état de cause, prévenir vaut mieux que guérir, dit-on, mais si prévoir une crise est facile, la prévenir requiert une certaine transcendence des conseils donnés aux États qui ne perçoivent le vrai danger que quand il est quasiment inévitable.

Lansana Kouyaté

Michel Luntumbue : «Bon nombre de membres de l'UE n'ont pas de véritable vocation ni de passé africain»

Michel Luntumbue est chargé de recherche au Grip dans le secteur conflit, sécurité et gouvernance en Afrique, où ses travaux portent sur l'amélioration de la sécurité humaine, la prévention des conflits et le renforcement de l'État de droit dans les pays d'Afrique centrale et occidentale. Michel Luntumbue collabore également à la coordination technique du Réseau africain francophone sur

les armes légères, qui regroupe des associations actives dans la lutte contre la prolifération des armes légères, la prévention des conflits ou la construction de la paix.

On parle de la création d'une Force africaine de réaction rapide, mais avec quels financements, quel leadership ?

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une force africaine, mais d'une capacité africaine reposant sur l'implication volontaire d'un ou plusieurs États ayant des capacités militaires avérées. Le leadership sera de ce fait assuré par les acteurs qui ont des intérêts (comme l'illustre notamment le cas de l'opération de l'UA en Somalie dans le cadre de l'Amisom) tandis que le financement demeura très probablement assuré par des bailleurs extérieurs. Bien qu'en principe il soit prévu que les États qui s'engagent agissent sur fonds propres en attendant la reprise du relais par l'UA ou les Nations unies le cas échéant. En vue de s'affranchir de la dépendance financière vis-à-vis de l'extérieur, l'UA a approuvé en mai 2013, l'instauration d'ici à 2015, d'une taxe de 10 dollars sur les billets d'avion et d'une taxe de 2 dollars sur les séjours hôteliers, pour un revenu espéré à 763 millions de dollars par an. Avec une telle ressource, l'UA pourrait enfin posséder les moyens de ses ambitions. Pour le moment, douze pays ont manifesté leur intention de par-

ticiper à l'opérationnalisation de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (Caric), qui se veut une formule transitoire, en attendant la Force africaine en attente (FAA) : l'Algérie, l'Angola, le Tchad, l'Éthiopie, la Guinée, la Mauritanie, le Niger, l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda.

Le pays africain qui dirigerait cette force serait-il avantagé pour occuper le siège africain au Conseil de sécurité ?

Il n'y a aucun lien direct entre le leadership exercé au niveau de la Caric et la légitimité à représenter le continent au sein du CSNU. Outre l'aptitude à démontrer une certaine capacité d'action, le candidat à la représentation africaine au CSNU devra satisfaire à un ensemble de critères et atouts caractérisant les contours d'une puissance aujourd'hui. Outre sa puissance militaire et la capacité de projection, on peut notamment souligner le dynamisme ainsi qu'un rayonnement économique avéré, le déploiement d'une diplomatie influente et d'envergure, l'existence d'un capital d'influence sur le plan de la production des idées (notamment le



© DR

rayonnement culturel et/ou scientifique), traduisant une capacité à se constituer en modèle de référence pour les autres pays, et enfin une légitimité découlant de la reconnaissance de son statut de puissance par ses pairs... Si l'Afrique du Sud est l'une des nations les mieux placées au regard de la plupart des critères, dont celui de la gouvernance, son leadership est plutôt mal accepté par nombre de pays francophones...

La France est le pays européen leader quand il s'agit d'aller régler les problèmes sur le terrain. Peut-on ima-

giner que cela va changer dans les années à venir ?

Le renforcement de la collaboration entre la France, l'UA et ses organisations régionales s'inscrit dans la perspective d'une volonté des puissances occidentales de renforcer les institutions nationales, régionales et continentales africaines, notamment dans le domaine militaire (soutien aux Opérations de maintien de la paix, Force africaine d'intervention et brigades régionales associées, Caric, etc.). Il semble qu'il y ait une volonté française de maintenir une influence sur le continent africain, comme l'illustre la décision récente d'un redéploiement des forces française présentes sur le continent, mais avec un souci accru de légitimation des interventions par un mandat onusien et par une collaboration avec les forces africaines (opérations Serval et Sangaris) pour faire pièce aux éventuelles réactions souverainistes et panafricanistes d'une partie des opinions et des États, notamment les puissances comme l'AFS.

Propos recueillis par N.N.

Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur notre site internet www.adiac-congo.com

LE PROCESSUS DE NOUAKCHOTT

Un mécanisme opératoire contre les crises

Initié par la Commission de l'UA en mars 2013, le processus de Nouakchott a été lancé dans la capitale mauritanienne le 17 mars. C'est un mécanisme de renforcement de la coopération sécuritaire entre les pays du Sahel et la mise en œuvre opérationnelle de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (Apsa) dans la région.

L'objectif consiste à articuler l'action africaine dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, de la décentralisation et du développement des pays du Sahel. La mission a trois volets : politique (accompagner la consolidation des acquis de paix et sécurité, la promotion de l'État de droit, la contribution au renforcement des institutions démocratiques dans la région du Sahel) ; sécuritaire (coordination des efforts de l'UA en matière de sécurité, notamment les conflits, le terrorisme et le crime organisé) ; et développement (dégradation de l'environnement, sous-développement). Il regroupe onze pays : l'Algérie, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Tchad.

N.N.

Les sujets qui fâchent européens et africains

Philippe Hugon : «L'absence de signature des APE serait un échec politique dans les relations entre l'Afrique et l'Union européenne»

Philippe Hugon est directeur de recherche à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) en charge de l'Afrique. Consultant pour de nombreux organismes internationaux et nationaux d'aide au développement (Banque mondiale, BIT, Commission européenne, OCDE, ministère des Affaires étrangères, Pnud, Unesco), il préside le Centre d'études et de recherche pour une nouvelle économie appliquée et enseigne au sein du Collège interarmées de défense et l'Iris Sup'.

Les Dépêches de Brazzaville : Cela fait près de dix ans que l'on négocie les accords de partenariat économique (APE). Quelles sont les lignes de fracture entre Africains et Européens, et pourquoi ce blocage ?

Philippe Hugon : Les APE auraient dû être signés il y a sept ans. Ils étaient prévus pour cinq grandes régions ; une seule, la région des Caraïbes, a signé. Il y a eu signature d'accords intérimaires par les quelques rares pays à revenus intermédiaires, tels le Ghana et la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest, et les pays les moins avancés ont préféré la signature de l'accord « tout sauf les armes » moins contraignant à court terme. On peut dire que depuis sept ans il y a échec. La position de la Commission européenne dans la négociation a été très libérale, puisqu'elle s'est appuyée sur l'article 24 du Gatt qui suppose une libéralisation significative tout en ayant des traitements spéciaux et différenciés. La commission européenne a voulu que les pays africains libéralisent dans un délai de quinze ans 80% de leurs relations commerciales, alors que les pays africains préféraient

une libéralisation à un taux de 70% dans un délai beaucoup plus long. Il y a eu également des désaccords par rapport à un certain nombre de questions concernant la propriété intellectuelle, les règles d'origine, la clause de la nation la plus favorisée. Ce que l'on peut dire actuellement, c'est que l'accord entre les quinze pays de la Cédéao plus la Mauritanie et l'Union européenne va selon toute probabilité être signé avant la fin du mois du mars sur la base d'une libéralisation à 75% sur vingt ans, même s'il reste quelques dossiers en suspens. L'Union européenne va en contrepartie de la signature de ces accords apporter un appui financier de 6,5 milliards d'euros à la Cédéao pour la mise à niveau et les réformes structurelles qu'impliquent la signature de ces accords. Le président sénégalais, Macky Sall, a convaincu les chefs d'État de sa sous-région. Pour l'Afrique centrale, la situation est différente. Ces pays, essentiellement exportateurs de produits pétroliers, ne voient pas très bien



© BR

l'intérêt d'un appui à l'intégration régionale qui reste limitée, même s'il existe une union monétaire et douanière avec la Cémac. L'Union européenne a posé un ultimatum puisque les accords doivent être signés avant 2015, sans quoi le régime de préférences dou-

nières dont bénéficient leurs produits tombera.

Dans le scénario du pire, si l'accord n'est pas trouvé, quelles conséquences peut-on attendre de part et d'autre ?

Ce serait un échec politique dans les relations entre l'Afrique et l'Union européenne puisqu'il faut considérer qu'aujourd'hui les pays africains ont diversifié leurs partenaires. L'Europe n'est plus le premier partenaire commercial, financier ou technique. La plupart des pays d'Afrique centrale ont des relations très fortes avec la Chine ou d'autres pays. Ce serait un échec pour l'Europe dans son positionnement vis-à-vis des pays africains. Les pays d'Afrique centrale étant pour l'essentiel, hors Centrafrique, des pays à revenus intermédiaires du fait de leurs ressources notamment du sol, ils vont passer au régime commun de système de préférences généralisées et donc ils ne bénéficieront plus d'un certain nombre d'avantages spécifiques.

Le sommet intervient dans un contexte particulier. N'aurait-il pas mieux valu repousser le sommet après l'échéance électorale européenne ?

La Commission, la direction générale du Commerce en tête, ne voulait pas quitter ses responsabilités sur un bilan d'échec concernant les APE, et c'est pour cela qu'elle a fait pression afin que l'accord avec l'Afrique de l'Ouest soit signé. Après les élections de mai prochain, il y aura un nouveau président de la Commission élu par le Parlement européen. Les résultats de ce scrutin s'annoncent extrêmement négatifs, avec une forte abstention et une percée des eurosceptiques. On risque d'avoir au Parlement européen beaucoup d'anti-européens, à commencer par les partis d'extrême droite qui vont être fortement représentés. Il est certain qu'actuellement nous sommes dans une dynamique plutôt pro-européenne qui risque de changer après les élections. Les dynamiques sont plus importantes aujourd'hui qu'elles ne le seront à partir de mai.

Propos recueillis par R-M.B.

Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur notre site internet www.adiac-congo.com

Patrick Sevaistre : une nouvelle donne dans la relation UE-Afrique

Patrick Sevaistre a commencé sa carrière au Conseil national du patronat français en tant que chargé de mission Afrique, après quoi il a rejoint le groupe Tetra Pak en tant que directeur Afrique francophone. Par la suite, et après avoir été successivement à l'OCDE en tant qu'administrateur principal en charge de la création des réseaux de l'entreprise en Afrique, puis à Bruxelles en tant que responsable du programme européen de promotion des investissements en Afrique australe, il a été directeur général d'Afrique Initiatives SA. Il est aujourd'hui conseiller du président du Conseil des investisseurs français en Afrique, consultant spécialisé dans le développement du secteur privé en Afrique et chercheur associé à l'Institut Thomas-More.

De manière inattendue, après plus de dix ans de longues et difficiles négociations, l'accord de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et les seize pays d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) vient d'être bouclé au niveau technique. Il devrait donc être officiellement conclu fin mars à l'occasion du prochain sommet des chefs d'État de la Cédéao

L'APE ouvre de manière asymétrique et graduelle le marché de la région (300 millions d'habitants) aux industries et services de l'UE. En retour, l'Europe accepte les produits et les services provenant de la région sous réserve de l'observance des normes de qualité. De même, il est convenu d'une contribution financière de l'UE (6,5 milliards d'euros entre 2015 et 2019) dans le cadre d'un programme d'accompagnement de la mise en œuvre de l'APE. Ce programme – le Paped, Programme APE pour le développement de l'Afrique de l'Ouest – est un programme quinquennal glissant formulé et élaboré par l'Afrique de l'Ouest pour permettre à la région d'identifier ses besoins en matière d'aide au développement afin qu'elle puisse engranger les dividendes de l'APE et en atténuer les effets négatifs.

Si un APE est ainsi officiellement signé avec la Cédéao, l'Afrique centrale



© BR

sera la prochaine région visée par l'UE pour signer un APE régional avant la fin de mandat de l'actuelle Commission. Cette annonce a un déjà impact positif sur la reprise des négociations APE avec

la région Afrique centrale : une réunion ministérielle des huit pays qui négocient l'APE régional (Cémac + RDC + Sao Tomé) est prévue à cet effet le 28 mars à Kinshasa.

À l'instar du Paped en Afrique de l'Ouest, le Prada a pour objectif spécifique de renforcer les capacités des pays engagés dans l'APE, y compris leur secteur privé, pour leur permettre de tirer profit des opportunités offertes par l'accord et minimiser ses impacts négatifs potentiels. L'imminence de la conclusion d'un APE en Afrique de l'Ouest, puis demain en Afrique centrale, met fin à un dialogue de sourds entre l'UE et l'Afrique et devrait mettre un terme au profond malaise qui s'est aujourd'hui installé entre les deux parties. En effet, jamais, depuis que la Communauté européenne existe, les relations entre l'Europe et les pays ACP n'ont connu une telle période de confusion et de perplexité.

Les mesures d'accompagnement prévues par l'UE dans le cadre de l'APE interviennent en soutien de programmes proposés par l'Afrique (le Paped pour l'Afrique de l'Ouest et le Prada pour l'Afrique centrale) avec l'objectif de permettre à chacune des régions d'identifier ses besoins en matière d'aide au développement afin qu'elle puisse s'adapter au nouveau contexte créé par l'APE et en tirer profit tout en compensant les effets négatifs. C'est pourquoi l'appui de l'UE portera sur deux grands thèmes : l'appui à l'absorption de l'impact fiscal net de l'APE et le renforcement de la compétitivité des secteurs de production concernés par l'APE (diversification et accroissement des capacités de production, développement du commerce intrarégional et facilitation de l'accès aux marchés internationaux, amélioration et renforcement des infrastructures nationales et régionales liées au commerce, amélioration

du climat des affaires...).

Il est clair que le libre-échange entre l'UE et l'Afrique va en effet entraîner une perte de recettes fiscales pour le budget des États africains dont les ressources sont essentiellement fiscales, ce en raison de l'élimination ou de la réduction progressive des droits de douane même si l'application des taxes intérieures, TVA, droits d'accises et de redevances non concernés par la libéralisation et l'augmentation des exportations permettront une entrée de recettes. En outre, des pertes supplémentaires risquent d'intervenir en conséquence des effets de déviation du commerce (c'est-à-dire la déviation des importations en provenance des pays tiers, sur lesquelles des taxes à l'importation seraient encore prélevées).

Patrick Sevaistre

Retrouvez l'intégralité de ce texte sur notre site internet www.adiac-congo.com

Alain Douathe-Koyangozo : défis et opportunités des accords de partenariat économique au Congo

Alain Douathe-Koyangozo est chercheur associé au Centre d'études et de recherche sur les analyses et politiques économiques, dont le siège est à Brazzaville, il est auteur de plusieurs publications, notamment sur les accords de partenariat économique (APE), sur les politiques fiscales et douanières envers les PME dans la Cémac.

L'impact de la mise en œuvre d'un APE au Congo pourrait être majeur du fait de la suppression substantielle des droits de douane sur les importations en provenance de l'UE, qui représentent plus de 50% de ses importations globales. En revanche, certaines entreprises exerçant sur le sol congolais et les consommateurs pourraient en tirer des bénéfices

Les recettes fiscal-douanières du Congo, pays à économie diversifiée, représentent un peu plus de 25% du budget national (statistique 2010), suivies des recettes d'exportation des produits bruts, notamment le pétrole et le bois. Ce qui expliquerait le caractère vulnérable de son économie. Les APE pourraient avoir des effets néfastes sur les finances publiques du Congo à court terme mais ces accords pourraient constituer une source d'incitation des investissements étrangers et nationaux, ce qui élargirait l'assiette fiscale de l'État à long terme.

L'application de la réciprocité entre l'UE et le Congo exigée par l'Organisation mondiale du commerce, conformément à ses principes de fonctionnement, occasionnerait des pertes importantes du tarif extérieur commun (TEC). Cette hypothèse est fondée sur les simulations liées au modèle statique d'équilibre partiel, le calendrier de libéralisation couvrant cinq périodes sur 25 ans de période transitoire et cinq ans de préparation, portant sur 18% des échanges commerciaux avec l'UE, chaque phase correspondant à une réduction de trois points de TEC tous les deux ans appliquée sur les importations en provenance de l'UE.

Notons cependant que la suppression des droits de douane sur les différents produits importés par le Congo dans le cadre de la mise en œuvre des APE renforcera les capacités productives du secteur pri-

vée en entraînant une baisse des charges. Le Congo dispose d'une économie informelle plus importante que son économie formelle, répartie notamment dans les secteurs du bois, du pétrole, de l'agroalimentaire, des transports, du tourisme, de la pêche, du bâtiment, des télécommunications, des énergies, etc.

Aperçu du secteur informel au Congo

Bien que le secteur informel ne soit pas structuré, il joue un rôle important dans la lutte contre la pauvreté en raison de la faiblesse des structures de production et de service modernes capables d'absorber la grande partie des demandeurs d'emploi. Il contribue également à la consolidation de certains indicateurs socioéconomiques avec un ancrage très social. Par contre, il représente un enjeu économique majeur dans le cadre des débats actuels portant les mobilisations de ressources financières au niveau national. On peut regretter qu'il échappe au contrôle des services compétents de l'État pour déterminer sa marge de manœuvre dans les statistiques économiques.

Les entreprises formelles et le système de taxation

À l'instar des entreprises de la zone Cémac,

les entreprises congolaises s'acquittent de taxes liées à l'importation, notamment le TEC qui concerne les produits importés hors zone Cémac. En outre, ces entreprises paient d'autres types de taxes, qui vont de la redevance sur l'informatique à la contribution communautaire à l'intégration destinée au fonctionnement de la Cécac, et la taxe statistique. En dépit des potentialités naturelles dont dispose le Congo, il est regrettable que ces entreprises demeurent tributaires des produits importés, avec pour prédominance des biens d'équipements et intermédiaires, et des matières premières dont les entreprises locales ont besoin en vue de réaliser des produits finis.

Une libéralisation de ces secteurs dans le cadre des APE devrait plutôt être bénéfique aux entreprises congolaises. En outre, les gains qui seraient réalisés par le secteur privé consécutivement au démantèlement tarifaire représenteraient des sources de motivation en matière de diversification des investissements. Celle-ci entraînerait l'élargissement de l'assiette fiscale de l'État.

La problématique des normes et qualité et les APE

Soulignons que la question des normes et qualité, qui devrait être au cœur de négociations tendant à libéraliser les marchés des pays ACP aux produits européens, n'a pas été vigoureusement soulevée par les négociateurs. On peut mettre en doute les capacités actuelles du Congo à bénéficier des opportunités qu'offre l'UE (libéralisation à 95% du marché) à court et moyen termes en raison de l'absence de laboratoires de certification hautement scientifiques et de normes nationales. En conséquence, il est nécessaire pour l'UE et le gouvernement congolais de créer un cadre idéal allant dans le sens de former les promoteurs

des entreprises en ce qui concerne le respect des normes et qualité des produits qui entrent non seulement sur le marché de l'UE, mais aussi dans d'autres pays. L'idéal recherché à travers cet objectif est l'harmonisation des normes et qualité appliquées dans le Congo et l'UE, s'il fallait parler d'une véritable libéralisation commerciale via la mise en application des accords de partenariat économique et l'intégration de ces pays dans l'économie mondiale. Il convient de mettre l'accent sur les créneaux porteurs dans le cadre de la diversification de l'économie nationale, dans la promotion de la culture entrepreneuriale avec la mise en place de mécanismes pouvant favoriser la formalisation de l'économie informelle, gage de l'élargissement de l'assiette fiscale et de sécurité budgétaire, ainsi que de la modernisation des administrations douanières et fiscales. Il en va de même de la bonne gouvernance politique et économique, la formation des entreprises locales sur la question du respect des normes de qualité des produits destinés à l'exportation. Il revient à l'UE de respecter ses engagements pris lors des différents temps forts des négociations des APE, sachant qu'un accord commercial réciproque entre les deux partenaires ayant des niveaux de développement inégaux risque, en l'absence de mesures appropriées, d'avoir des effets négatifs sur la structure des échanges.

Il faut transférer les ressources adéquates au partenaire moins riche pour l'aider à renforcer ses capacités productives en matière d'infrastructures, de capital humain et de technologie, transfert sans lequel le processus de libéralisation commerciale aggraverait les disparités existantes dans la mesure où le partenaire riche est en meilleure position pour en tirer profit et opportunités.

Alain Douathe-Koyangozo

CPI : une justice internationale impartiale ou aux relents néocolonialistes ?

La juriste gambienne, Fatou Bensouda, a succédé officiellement à Luis Moreno Ocampo, en juin 2012, comme procureure générale de la Cour pénale internationale (CPI), après que ce dernier a donné l'image d'une CPI antiafricaine. Les enquêtes que son bureau avait ouvertes concernaient toutes des crimes commis en Afrique

Pour protester, l'Union africaine (UA) avait pris la décision, dès juin 2011, de ne pas exécuter les mandats d'arrêt de la CPI contre les dirigeants africains. L'organisation panafricaine avait entrepris un lobby intense en faveur de Fatou Bensouda, pensant que son arrivée allait modifier le cours de la justice pénale internationale. Ce fut peine perdue.

Lors du sommet de l'UA, en octobre à Addis-Abeba (Éthiopie), suite à la demande de la CPI de livrer respectivement le président et le vice-président kenyans, Uhuru Kenyatta et William Ruto, le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Tedros Adhanom, a critiqué la demande et dénoncé son traitement « *inique de l'Afrique et des Africains* » depuis le début de ses travaux en 2002.

« *Loin de promouvoir la justice et la réconciliation, la CPI s'est transformée en instrument politique visant l'Afrique et les Africains* », selon Human Rights Watch. Qualifiant le traitement d'inique, injuste et totalement inacceptable, l'ONG considère que la CPI agit sur la base du principe de deux poids, deux mesures. Mais la question qu'il faut se poser est ailleurs. À savoir si les motifs sont suffisants pour que les personnes accusées soient déférées à La Haye. Car les accords engagent les États qui les signent.

Certains Africains s'interrogent de la réalité du fonctionnement de la CPI. Le fait qu'elle ait porté de manière écrasante son attention sur les cas africains soulève des questions au sujet de l'intérêt que cette justice pénale internationale porte à « *certaines endroits et à certaines personnes, et pas à d'autres* ». Nombre de pays occidentaux ayant également signé le statut de Rome, qui ont commis des exactions, des génocides et des crimes en Irak, ou le lynchage en direct de Moammar Kadhafi, un choc pour les Africains, n'ont jamais été poursuivis, à cause d'une nuance importante que les pays occidentaux ont confectionnée : « *la menace sur la sécurité internationale* ». Ce terme est sacré dans les relations internationales, qui ne sont faites que de rapports de force et d'intérêts.

Le modèle juridique élaboré par les pays occidentaux a souvent besoin de longues analyses. Ce qui n'a pas toujours été le cas pour les pays africains. Mais dès que l'Afrique a fait travailler son capital humain à l'unisson, sur un projet international, elle a réussi des avancées et à mettre les Occidentaux en difficulté. C'est le cas avec les accords de partenariat économique. La sagesse voudrait que les Africains, s'ils acceptent toujours le statut de Rome, convainquent les États membres pour que les peines des condamnés soient exécutées sur le continent, ou alors pour créer une cour pénale africaine dans le modèle de la CPI.

Noël Ndong

L'homosexualité en Afrique : état des lieux

Nouveau sujet sensible à la une de la presse sociétale, l'homosexualité en Afrique n'est pas une pratique nouvelle, mais sa mise à nue rendue politique l'est. Elle est passible de plus de vingt-cinq ans de prison, voire de la peine de mort, sans oublier les nombreux cas de torture et de meurtre, 38 pays sur 54 condamnant l'orientation sexuelle envers le même sexe

C'est un véritable problème de société qui enraye les relations avec l'Europe en matière de droits de l'homme. Les politiques gouvernementales se durcissent et les organisations de lutte pour les droits de l'homme dénoncent les violences. La pression internationale, mais surtout européenne s'accroît, et cette question se pose non seulement à l'opinion publique, mais aussi au cœur de l'agenda politique et diplomatique des États africains.

Au-delà de la passion et des émotions qu'elle suscite, la question de l'homosexualité en Afrique ne devrait-elle pas être posée avec lucidité, pour comprendre les réalités qui sont les siennes et les enjeux qu'elle soulève ? Pour tenter d'y répondre, nous avons pris part à une conférence organisée par l'Association de Sciences-Po pour l'Afrique (Aspa) à Paris le 11 mars face à un panel de qualité.

Cette conférence avait pour but de faire un état des lieux de l'homosexualité en Afrique sans prendre parti et entrer dans des débats enflammés. Voici les quatre points essentiels que nous

retenons : il est dangereux d'être homosexuel en Afrique pour de nombreuses raisons. De plus, nous observons une forme d'homophobie d'État qui devient une véritable arme politique ; l'Afrique n'est pas le seul endroit où l'homosexualité est condamnée. En effet, les dirigeants européens pointent du doigt l'Afrique alors qu'en Europe même, quelques pays ou régions sont encore dangereux pour les homosexuels ; il y a un fort contexte culturel et un socle de valeurs en Afrique qu'il faut protéger. C'est pourquoi de nombreux Africains pensent que l'Afrique n'est pas prête pour légaliser l'homosexualité ; c'est un sujet qui mêle de nombreuses perspectives et qui ne peut être imposé par des États extérieurs à l'Afrique.

En définitive, la situation dépasse les frontières africaines et met en péril ses relations avec l'Union européenne. Il n'y a pas de solution idéale, mais il est important que les meurtres relevant de l'orientation sexuelle ne se banalisent pas. L'Afrique a tant d'autres maux à traiter...

G.L.

Francis Dooh Collins : la paix, la sécurité et la gouvernance, vecteurs de développement et de prospérité pour l'Afrique

Francis Dooh Collins est expert en intelligence économique. Militaire de formation, ancien contrôleur de Gestion à Ecodis (Garnison militaire de Verdun), ancien responsable de contrôle de Gestion et du Contrôle interne chez AST Research, Administrateur Directeur Général de Strageco à Genève, et Administrateur Directeur Général de PAS Petroleum à Genève.

L'Afrique représente aujourd'hui 16% de la population mondiale, et sa population triplera au cours du prochain demi-siècle, si bien qu'à l'orée du vingt-deuxième siècle, un humain sur trois sera africain

L'UA a pris l'initiative dans les efforts de prévention et de résolution des conflits, notamment en mettant en place l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS), à laquelle participent des organes régionaux. Le rôle croissant joué par les partenaires africains a été démontré ces dernières années par des opérations de maintien de la paix sous conduite africaine au Soudan, en Somalie, en République du Mali et en Centrafrique. L'AAPS a été créée en 2002, sous la tutelle de l'UA et des communautés économiques régionales. Cadre constitué d'accords législatifs formels, d'institutions et de processus de décision, qui régissent ensemble la prévention, la gestion et la résolution des conflits en Afrique, l'AAPS est constituée essentiellement du Conseil de paix et de sécurité, du Groupe des sages, de

la Force africaine en attente, du Fonds africain pour la paix, et du système continental d'alerte rapide.

En Afrique, les États et les institutions n'ont pas toujours la capacité d'intervenir en cas de crise, et une aide extérieure demeure essentielle. L'ampleur du défi à relever par l'UA est considérable : elle doit faire face à des problèmes de sécurité immédiate, tout en renforçant aussi ses capacités à long terme. Les organes régionaux – mécanismes régionaux et communautés économiques régionales – jouent un rôle déterminant non seulement en matière de coopération économique, mais aussi en garantissant la stabilité politique et en appliquant les stratégies de l'UA dans leurs régions respectives. Si certaines instances régionales sont bien développées et presque indépendantes à l'égard

de l'aide extérieure, d'autres ont des capacités qui restent limitées.

Ainsi les objectifs stratégiques pour la paix et la sécurité sont :

- de renforcer le dialogue sur les défis à relever en matière de paix et de sécurité, notamment dans les enceintes internationales, afin de dégager des positions communes et de mettre en œuvre des approches conjointes en ce qui concerne les défis en matière de paix et de sécurité en Afrique ;

- de rendre pleinement opérationnelle l'Architecture africaine de paix et de sécurité afin d'en assurer le bon fonctionnement et de lui permettre de relever les défis en matière de paix et de sécurité en Afrique, notamment en ce qui concerne la prévention et la reconstruction au lendemain des conflits ;

- d'assurer le financement prévisible des opérations de soutien de la paix conduites par l'Afrique, notamment en œuvrant ensemble à l'élaboration, dans le cadre du chapitre VIII de la Charte des Nations unies, d'un mécanisme de l'ONU visant à financer de manière durable, souple et prévisible les opérations de maintien de la paix menées par l'UA ou sous son autorité et approuvées par le Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Afrique doit mettre en place des politiques sécuritaires qui feront de son continent une zone de prospérité car elle regorge des richesses naturelles abondantes, mais surtout appliquer la bonne gouvernance ; la répartition équitable de ses richesses ; une politique sociale de bien-être ; une politique éducative : l'école accessible à tous ; le respect de la constitution ; le respect des

droits de l'homme et des libertés individuelles ; et une politique financière rigoureuse.

L'Afrique est le troisième continent créateur de richesses dans le monde, et depuis 1994 elle a un taux de croissance global de 5%. En 2013, pour la première fois de son histoire, elle a contribué à hauteur de 6% au PIB mondial. L'Afrique est le continent le plus pourvu en ressources minières, agricoles, humaines et foncières. Mais en Afrique subsaharienne, la moitié de la population survit avec un dollar par jour et 25% avec deux dollars, cela signifie que 75% de ces populations survivent au seuil de la pauvreté, ce qui constitue un risque majeur d'éclatement de la cohésion sociale.

Francis Dooh Collins

Retrouvez l'intégralité de ce texte sur notre site internet www.adiac-congo.com

L'Union européenne et l'Afrique : les multiples enjeux des accords de libre-échange

Patrice Passy est consultant en intelligence économique et communication d'influence, directeur associé de DB Conseils. Il a été conseiller du Premier ministre de la République démocratique du Congo.

La Commission européenne (CE) est en train d'augmenter la pression sur la Communauté des États d'Afrique de l'Est pour qu'elle signe l'accord de libre-échange appelé accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE)

L'APE provisoire, également appelé APE-cadre, est la première étape juridiquement contraignante vers un APE complet, un nouveau cadre commercial qui remplace le système commercial préférentiel non réciproque entre l'UE et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) qui a expiré en 2007.

Les négociations sont longtemps restées bloquées en raison des craintes des pays africains, à l'exception du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert et du Nigeria, concernant la réduction de l'espace politique, la baisse des recettes tarifaires, et les dommages causés à l'industrie locale du fait des importations de l'UE. L'aide de compensation a été également une source de conflit.

L'UE, en tant qu'acteur et initiateur du mouvement de partenariat économique, ne peut tirer de la signature d'un APE avec l'Afrique que des avantages, d'où l'impatience face à la montée en puissance de la Chine, de l'Inde, du Brésil. Il semblerait en effet que la signature d'un APE avec les pays ACP soit économiquement, culturellement et politiquement très intéressée de la part de l'UE.

L'APE en cours de négociation avec les pays ACP devrait modifier en profondeur le régime commercial jusqu'alors en vigueur entre l'UE et les pays ACP. En effet, la coopération commerciale entre l'UE et les ACP tire ses origines des accords de Yaoundé (Cameroun). Ces accords ont été négociés dans la foulée des décolonisations. Ils visaient à prolonger les relations commerciales privilégiées entre les puissances coloniales et leurs anciennes colo-



nies. Ils permettaient donc de sécuriser l'approvisionnement de l'Europe dans certaines matières premières tout en sécurisant les débouchés des anciennes colonies.

Ces accords ont été suivis par les conventions de Lomé signées pour la première fois en 1975. Quatre conventions se succéderont afin d'adapter la coopération entre la CEE, à l'époque, et les pays ACP aux variations du système mondial. Ces conventions ont avant tout cherché à promouvoir des relations privilégiées entre les deux régions, mais en affirmant vouloir bâtir un nouvel ordre économique international. Le régime commercial alors instauré s'est appuyé sur des concessions commerciales accordées par la CEE aux pays ACP alors même que les marchés des pays industrialisés restaient, à l'époque, très protégés par des droits de douane.

La question centrale à laquelle l'Afrique devrait répondre avant de s'engager dans un accord commercial de libre-échange avec la première puissance commerciale du monde, quel que soit le niveau d'asymétrie et de réciprocité, les programmes d'accompagnement ou l'assistance financière

promis, est de savoir si ses structures de production industrielles sont suffisamment matures pour s'ouvrir définitivement à la compétition avec l'Europe, si son agriculture est prête pour ce niveau de libéralisation, si son secteur des services peut se payer le luxe d'être ouvert à l'Europe dans un contexte où les régions du continent n'ont même pas encore de réglementations communes dans de nombreux domaines.

Les programmes de développement que les experts du continent s'évertuent à élaborer pour les annexer à l'accord sont ce que les communautés régionales doivent de toute manière réaliser, avec ou sans APE. Le développement des régions et du continent sera un processus nécessairement endogène et auto-entretenu. Du plan d'action de Lagos au NEPAD, de nombreuses initiatives ont été prises à l'échelle du continent pour jeter les bases de l'intégration, de la croissance et du développement. L'Europe y a contribué bon an mal an, à la mesure de ses ambitions, de ses stratégies et de ses intérêts pour le continent.

Le résultat est aujourd'hui ce qu'il est. Il serait illusoire cependant de penser que ce que l'Europe n'a pu réussir à réaliser, dans un contexte autrement plus favorable, elle pourrait le faire maintenant. Sa contribution, comme par le passé, viendra seulement compléter les efforts autonomes du continent pour financer son propre développement.

Patrice Passy

Retrouvez l'intégralité de ce texte sur notre site internet www.adiac-congo.com

Joanne-Stacy Eyango : «Pardons, vous avez dit partenariat Europe-Afrique ?»

Joanne Stacy Eyango est une jeune étudiante de 18 ans actuellement en deuxième année du programme Europe-Afrique de Sciences-Po Paris. De nationalité camerounaise, elle se considère cependant comme africaine après avoir vécu en Afrique de l'Ouest, du centre et de l'Est. Passionnée et curieuse, elle veut grâce à son expérience personnelle apporter un regard singulier sur l'Afrique et ses interactions avec le reste du monde. Elle est responsable de la Semaine de l'Afrique à l'Association de Sciences-Po pour l'Afrique.

Il y a bientôt deux ans, je déposais ma candidature pour le programme Europe-Afrique de Sciences-Po. L'une de mes motivations était : «Devenir un des acteurs des relations entre l'Afrique, mon continent, et le reste du monde, en particulier l'Europe.» Si j'ai toujours le même objectif, ma perception des choses a aujourd'hui changé

Après avoir effectué des recherches pendant des jours, j'ai présenté mon «coup de gueule» lors d'un concours d'art oratoire. Ce dernier portait sur les relations entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE). Mon travail rendait compte de la situation actuelle et de la quantité de travail que nous avons encore à fournir dans ce domaine. L'un des défis principaux ? Corriger l'asymétrie dans les relations entre l'Europe et l'Afrique. Un partenariat est une collaboration équitable entre différents agents autonomes ayant pour but de réaliser un objectif commun. Cependant, les deux conditions citées préalablement ne sont pas respectées. En effet, la question d'une collaboration d'égal à égal est déjà remise en cause quand on sait que plus de 60% du budget de l'UA sont constitués de dons de pays étrangers et que les principaux donateurs sont l'UE et ses États membres. Peut-on être autonome et indépendant quand 60% de nos ressources monétaires dépendent d'un tiers ? De plus, parler de partenariat entre l'UE et l'UA n'est,

selon moi, pas représentatif de la situation. Tout d'abord parce que ces deux organisations ne disposent pas encore d'un pouvoir politique important sur leur continent. Ensuite, parce que la pluralité de membres laisse apparaître un groupe d'États leaders qui ont plus de pouvoir que les autres au sein même de ces ensembles (France et Royaume-Uni dans l'UE, Afrique du Sud et Nigeria dans l'UA). Il est selon moi plus juste de parler de relations entre certains États membres de ces ensembles, par exemple la relation entre la France et le Sénégal ou celle entre la Grande-Bretagne et le Ghana, qui sont plus intenses et qui ont plus d'importance. À la lumière de tous ces facteurs, je dirai qu'il existe des relations très importantes et des liens très forts entre les deux continents à cause de facteurs économiques (interdépendances), historiques (relations séculaires), géographiques (proximité), mais que malheureusement c'est encore le «grand frère», l'Europe, qui chaperonne, aide, et oriente le plus petit, l'Afrique. Je ne pense pas qu'un rejet de l'Europe soit la meilleure des choses, mais une reconfiguration de nos relations avec elle est indispensable. En tant que citoyenne africaine, et potentielle future dirigeante, je rêve d'une Afrique décomplexée et consciente de son potentiel, mais aussi de ses faiblesses, qui ne sera pas intimidée et aura le courage de défendre ses intérêts et ses idéaux.

Joanne-Stacy Eyango